

INTRODUCTION



Ce « book » est une synthèse de notre travail. Etudes, projets, réalisations. Il illustre la pratique d'un atelier actif et solidaire, qui travaille en équipe.

Celui-ci est désormais structuré autour de cinq associés, eux-mêmes entourés de chefs de projet et collaborateurs, anciens ou plus jeunes, d'une maquettiste, qui partagent et développent une démarche et un savoir-faire.

Toujours, le goût d'apprendre est présent...

Apprendre d'une ville ou d'un territoire, d'un contexte ou d'un programme, d'un usager, d'un maître d'ouvrage, d'un bureau d'études, d'une entreprise. Apprendre au travers de ces rencontres fonde notre motivation à faire, à « bien construire », à « bien planter ».

Ce qui suit en témoigne : logements, équipements culturels, infrastructures de transports, aménagements urbains... autant de projets qui traduisent une écriture, une ambition, un regard sur notre environnement, et forgent notre identité.



HISTOIRE DE L' ATELIER

- 1999 Association de Dominique Gautier au sein de AABD
- 2003 Association de Stéphane Conquet au sein de AABD
- 2004 Ouverture de l' atelier à Paris XI
- 2008 Création de la holding A+P : Architecture et Paysage - La S.A. devient Gautier+Conquet et Associés -
. Dominique Gautier : Directeur Général / Stéphane Conquet : Directeur Général Délégué
. Création de Eco+Construire, société d'économie du projet
- 2011 Philip Murphy, Pascal Hendier et Benoit Scribe sont associés
- 2016 Pascal Hendier devient membre du conseil d'administration - A+P rachète 25% de Eco+Construire

L' ATELIER AUJOURD' HUI

L'atelier Gautier+Conquet existe depuis 2008. Huit ans, c'est jeune pour une agence d'architecture. Mais l'atelier ne fait pas son âge, et compter huit ans serait oublier l'expérience à braquets multiples de ses fondateurs. Car avant d'être regroupés sous cette appellation, les intéressés ont eu une vie... et des itinéraires bien différents. Au fil des années professionnelles, les parcours se croisent, les rencontres s'opèrent, chez Jourda et Perraudin, Bruno Dumetier, Renzo Piano, ou Michel Corajoud ...

En réalité, le hasard n'est pour rien dans cette volonté constructive de fédérer les énergies et les compétences au sein d'une structure commune : tout comme l'écrivain ethnologue Victor Segalen avait érigé le « divers » au rang d'esthétique, les fondateurs de Gautier+Conquet voient dans cette association de parcours l'opportunité de cumuler les maîtrises : architecturale, urbaine, formelle, fonctionnelle, technique, économique... Au final, la maîtrise globale... de la « maîtrise d'œuvre ».

Atelier recomposé

L'agence actuelle est logée dans les anciens locaux d'un tapissier en plein sixième arrondissement de Lyon, non loin de La Part-Dieu. De la typologie industrielle, ont été conservées les ouvertures, la qualité de la lumière et la volumétrie.

Dominique Gautier a travaillé sept ans chez Jourda et Perraudin, avant de rejoindre en 1997 Bruno Dumetier (AABD) avec Stéphane Conquet puis, plus tard, Clara Durand Seidl. En 2008, comme il l'avait anticipé près de dix années auparavant, Bruno Dumetier quitte la structure. AABD Architectes devient alors Gautier+Conquet & Associés. Philip Murphy rencontre Dominique Gautier chez Jourda&Perraudin, après une formation au Canterbury Polytechnic de Londres et un passage chez Manuelle Gautrand. Il rejoint l'atelier en 1998. Après des études d'architecte d'intérieur (HES à Genève), Pascal Hendier passe 13 ans chez Marc Mimram puis Renzo

Piano à Paris où il travaille, notamment, sur le projet de la Cité Internationale de Lyon. Là, il rencontre le paysagiste Benoit Scribe, qui travaille alors chez Claire et Michel Corajoud. Tous deux parisiens et témoins de la très grande complicité qui unit ces deux grands de l'architecture et du paysage, ils choisissent de rester à Lyon après avoir travaillé sur la Cité Internationale, et rejoignent l'atelier en 2006.

Stratégie d'archipel

Ce qui les sépare, c'est ce qui les relie. Chacun des associés, avec son tempérament, son propre système de valeur, est capable de converger vers un projet commun. Pour tous, ces formations et ces pratiques sont une source d'enrichissement mutuel qui vient nourrir les échanges et les discussions.

« A plusieurs, on est meilleur. »



Car Gautier+Conquet, c'est d'abord cette culture partagée qui génère, bien qu'ils s'en défendent, un véritable esprit d'entreprise. Cette culture commune ne naît pas du hasard, mais d'une véritable volonté portée par Dominique Gautier, et largement soutenue par tous.

Aussi l'atelier au grand complet se déplace-t-il chaque année, soit pour visiter un projet de l'agence, à Saint-Etienne sur le site du musée Couriot, à Genève pour découvrir la qualité Made in Suisse, à Valence, où l'agence a aménagé les boulevards, à Nîmes après la mise en service de la ligne de BHNS avec son bâtiment d'exploitation et ses stations... soit à l'occasion d'un voyage d'étude pour comprendre les villes et les territoires et rencontrer architectes et urbanistes locaux. Là encore, à Rennes, Munich, Berlin, Nantes ou Rotterdam, l'objectif poursuivi est le même : échanger, s'instruire, partager et créer une culture commune. Stimulation incessante et synergie constructive, dans tous les sens du terme.

Une démarche globale

Il en va de la taille de l'atelier comme de son âge : les apparences sont trompeuses. Avec plus de 30 personnes dont cinq associés et deux localisations, la taille de l'agence forme avant tout une puissance de travail et de production vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, des bureaux d'études et des entreprises, etc. Etant ainsi en mesure de peser à armes égales dans le débat et l'acte de faire, Gautier+Conquet peut revendiquer toutes les phases du projet, quel que soit le programme. En effet, désireux de ne pas se cantonner à la construction de bâtiments ou d'équipements (résidence pour étudiants, médiathèques, immeubles de logements, Archives départementales du Rhône, passerelle à Epinal...), l'atelier travaille sur des espaces publics (esplanade du Gros Caillou à Lyon, aménagement de la Place Garibaldi à Nice...) et, en amont de la question des transports, sur des projets urbains (tramway de l'agglomération mulhousienne, place au Havre, pôle modal d'Antibes, gare d'Annemasse...).

Pour Gautier+Conquet & Associés, un projet est un tout, autour duquel se fédèrent les différentes disciplines nécessaires à son élaboration. Soucieux de développer une architecture au service des usagers, l'atelier adopte une attitude de généraliste, car c'est aussi hors-champ que les choses se passent. L'espace est appréhendé dans sa globalité : territoire, enjeux, usage, fonction, forme.

Approche linéaire du projet

A chaque projet, un questionnement systématique de toutes les implications urbaines, une analyse complète du site et du « déjà-là », des échanges, du recul, avec la volonté d'épurer, pour ne pas perdre de vue l'idée essentielle : ce serait quoi, bien construire ici ? Se considérant volontiers comme « producteur » plutôt qu'« auteur », l'atelier ne cherche pas à faire œuvre et refuse l'arrogance d'une architecture spectaculaire. Au bavardage formel et tapageur, il préfère cultiver la justesse constructive et la simplicité formelle. La présence et l'usage plutôt que l'apparence. La réalité est là, dans des projets sobres et rigoureux - dont on sait quelles richesses ils fécondent -, où l'architecture affiche une clarté structurelle, une disposition rationnelle des fonctions, une vérité des matériaux, un dessin soigné des détails, une précision des assemblages... Pour ce faire, point de spécialisation : la fabrication des projets est abordée selon une approche linéaire de A à Z : en phase concours, un directeur de projet lit le programme, définit, oriente, propose des directions, dialogue avec Dominique ou Stéphane, avant de chapeauter un chef de projet qui sera l'interlocuteur quotidien du maître d'ouvrage tout au long du processus. Une manière de former les plus jeunes, de responsabiliser chacun, et d'approcher le métier sous toutes ses facettes. Un moyen également de fidéliser les collaborateurs. Des « retours de chantiers » créent, là encore, les conditions d'un « bon » partage du projet au sein de l'agence, comme avec les services futurs gestionnaires et/ou les usagers / riverains...

Dimension artisanale ?

Si la taille est un moyen, l'atelier n'entend pas moins garder sa dimension artisanale... Des artisans de la globalité. Ainsi, le travail sur maquette est un outil essentiel de la conception, à l'origine de tous les projets, qui renvoie aux notions d'expérimentation, de prototype, de réversibilité de tout ou partie du projet. Car aujourd'hui, la modélisation informatique ne suffit pas : le travail sur maquette constitue, en soi, un véritable espace d'échanges et de réflexions internes qui permet d'affiner les proportions, la forme, les prospectifs, la volumétrie. L'atelier maquette dispose d'un espace dédié avec tous les outils et les matériaux nécessaires. En montrant l'essentiel, l'objet physique sert également d'outil de communication auprès des acteurs du projet. Elle permet de se rapprocher des entrepreneurs, renvoyant à l'idée de compagnonnage et de croisement des cultures.

Alors, ce serait quoi, bien construire ? Privilégier le confort d'usage ? Optimiser la matière ? S'adapter à un contexte géographique, social et économique ? Etre en cohérence avec le programme ? Trouver l'équation juste entre économie et construction ? Comme tout ce qui est compliqué à faire, la réponse, simple, sera empruntée à Alvaro Siza : « imaginer l'évidence ».

Aussi, au qualificatif « jeune » du début pourrait-on ajouter : sage. Sage, c'est-à-dire stable, solide, adaptable. Polyvalent. Jeune et sage. On voit par-là que cet oxymore ne saurait se réduire à l'opposition de deux valeurs antagonistes mais qu'il sert, au contraire, une recherche harmonieuse de l'unité que l'on croyait impossible.

Delphine Desveaux

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Archives départementales du Rhône.....	3
Le parc musée de la mine à Saint Etienne.....	5
Médiathèque de Chaponost	7
Médiathèque de Saint-Just Saint-Rambert.....	9
Bibliothèque de quartier à Lyon 3e.....	11
Médiathèque d'Oullins.....	13
Institut Français de Civilisation Musulmane à Lyon...	15
Médiathèque de Montrond-les-Bains.....	17
Équipement socio-culturel à Clichy-la-Garenne.....	19
Médiathèque de Briançon.....	21

LOGEMENTS

Les Îlots verts à Saint-Priest.....	25
Logements à Lyon 3e.....	27
Logements, quartier Mistral à Grenoble.....	29
Parc Debrousse à Lyon	31
Logements BBC+ à Bourg-lès-Valence.....	33
Logements BBC et maisons passives, La Duchère à Lyon	35
Îlot 06, La Duchère à Lyon	37
Logements Stello à Grenoble	39
Logements ZAC Vaise Industrie à Lyon 9e.....	41
Commerces et logements à Vaulx-en-Velin.....	43
Logements à Seynod, quartier de Barral	45
Logements étudiants, quartier de Saint-Just à Lyon .	47
Logements étudiants en Avignon	49
Logements étudiants à Villeurbanne.....	51
Réhabilitation de logements, quartier de la Sauvegarde à Lyon.....	53
Logements à Thonon.....	55

TERTIAIRE

Immeuble de bureaux, Zac des Girondins, Lyon Gerland	59
Parc d'activités Technicité en Avignon	61
Canceropôle de Saint-Etienne : Le Centre Hygée ...	63
Nouvel Hôpital de Voiron	65

Centre d'échanges de Lyon Perrache	67
40-48 Commerces et résidences de tourisme à Marseille.....	69

ESPACES PUBLICS

Place Carnot à Lyon.....	73
Quartier des Pins à Vitrolles.....	75
Quai Gillet à Lyon (autour du Pont Schuman).....	77
Berges du canal Saint-Denis à Paris	79
Port de Javel à Paris	81
Avenue Mermoz à Lyon	83
Les boulevards de Valence	85
Place Garibaldi à Nice.....	87
Une place au Havre	89
Les places Jutard et Raspail à Lyon.....	91
L'esplanade du Gros-Cailhou.....	93
Jardin privé en coeur d'îlot à Lyon Vaise.....	95
ZAC Seine Arche à Nanterre	97
Mobilier urbain de Nîmes	99
Mobilier urbain de Valence	101
Mobilier urbain de Lyon	103
Place d'Italie à Paris	105

MOBILITÉS

Pôle modal d'Antibes.....	109
Pôle modal de la gare de Bourg-en-Bresse	111
PEM de Montbonnot Saint Martin.....	113
Quartier de la gare d'Annemasse.....	115
Pole Modal Flottibulle à Pont-de-Claix.....	117
Passerelle à Epinal	119
Passerelle du musée de la mine à Saint Etienne.....	121
Couverture du Paillon à Nice	123
Parking Relais (450 places) à Lyon	125
Tramway à Grenoble.....	127
Tramway La Défense-Bezons.....	129
Tramway de l'agglomération mulhousienne	131
Tramway de Saint-Etienne.....	133
Tram-Train Massy Evry (TTME)	135
Tramway d'Aubagne : extension.....	137

Tramway T1 T2 à Colombes.....	139
Tramway à Montréal	141
Tramway à Stockholm.....	143
BHNS, stations et P+R à Nîmes	145
BHNS, campus Saint-Jérôme à Marseille	147
"Axe Est-Ouest" et P+R à Rennes	149
Aix-en-Provence, insertion urbaine du BHNS.....	151

URBANISME

Quartier des anciennes Beaudottes à Sevran.....	155
Fort-de-France, Ecoquartier caraïbéen.....	157
Ecoquartier de Pringy	159
Saint-Julien-en-Genevois, une porte de ville.....	161
Schéma directeur parc Couriot à Saint-Etienne.....	163
ZAC Armstrong à Vénissieux	165
Étude de Pôle Gare ligne 16 - Grand Paris Express ..	167
Étude de Pôle Gare ligne 15 - Grand Paris Express ..	169
Étude de Pôle Gare ligne 18 - Grand Paris Express ..	171
Autoroute urbaines : études d'insertion	173

ÉTUDES ET CONCOURS

Espaces publics autour du CEVA à Genève	177
Tramway de l'agglomération toulousaine	179
BHNS et centre de maintenance en Martinique	181
Complexe d'exploitation à Toulon.....	183
Téléphérique à Créteil.....	185
Les corons du XXIème siècle en Vendée	187
Logements ZAC des Fontaines à Sennecey-lès-Dijon	189
Berges de Loire à Roanne.....	191

ANNEXE : CV

équipements publics



CONSTRUCTION DES NOUVELLES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Conseil Général du Rhône

Shon : 18 200 m²

Montant des travaux : 27 800 000 € ht

Concours : 2007

Livraison : 2014

En association avec Bruno Dumetier et
Agence Séquence



*Lauréat Archi Design Club Award
Edition 2015*

La préservation des archives est un travail minutieux et savant de « mise en boîte ».

Notre projet, dans un paysage urbain hétérogène, exprime trois « belles boîtes », bien dessinées qui expriment à elles seules la grande valeur de leur contenu. Elles renferment d'autres boîtes, les 54 magasins, protégeant elles-mêmes des petites boîtes, les archives.

L'architecture classique, est composée d'un socle, d'un corps et d'un couronnement.

Les volumes cubiques sont réalisés avec des matériaux précieux et pérennes : socle en pierre, corps principal revêtu de cassettes dorées, alliage d'aluminium et de cuivre embouties lui donnant sa texture. Cet alliage conserve son aspect et sa brillance dans le temps. Cette matière légère s'oppose à la massivité des volumes. Le couronnement est formé d'une double peau vitrée qui éclaire les bureaux.

Le principe constructif et thermique est un volume en béton habillé par une façade légère isolante qui forme un plénum où circule, à vitesse lente, l'air qui balaye les salles d'archives.



+ DES BOÎTES PRÉCIEUSES ET PERFORMANTES



PARC MUSÉE DU Puits COURIOT À SAINT-ETIENNE (42)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne

Surfaces aménagées : Parc : 63 000 m²/
Musée de la mine : 3 000 m²

Montant des travaux : 6 600 000 € ht

Marché de définition : 2009

Livraison : Tranche A : 2014 / Tranche B : 2017

En association avec Michel Corajoud, Archipat Scène

Notre intention de conforter l'esprit d'un parc musée, le refus de toute construction neuve sur un site historique classé, s'appuyait sur la (re)mise en valeur des bâtiments existants, de leur histoire. Un des enjeux de l'installation muséographique est de construire une enveloppe qui réponde à des exigences fortes en termes de présentation et de conservation des œuvres muséographiques.

Un ensemble de « boîtes » ou galeries, totalement indépendante de l'enveloppe existante, est installé à l'intérieur du bâtiment et permet l'installation des collections dans des conditions de température et de mise en lumière optimales.

Dès l'entrée dans le bâtiment, nous laissons visible la structure du bâtiment. Les traces au sol (rails) sont toujours visibles, les murs existant et la charpente restent bruts...et restent visibles depuis les extrémités des galeries.

Notre approche architecturale et muséographique propose ainsi une intervention « dans les murs », sans dénaturer l'identité des bâtiments, tout en apportant une lecture contemporaine par un dialogue entre l'existant et le neuf, entre héritage et modernité.





+ CONSTRUIRE DANS L'EXISTANT

MÉDIATHÈQUE DE CHAPONOST (69)

Maître d'ouvrage : ville de Chaponost

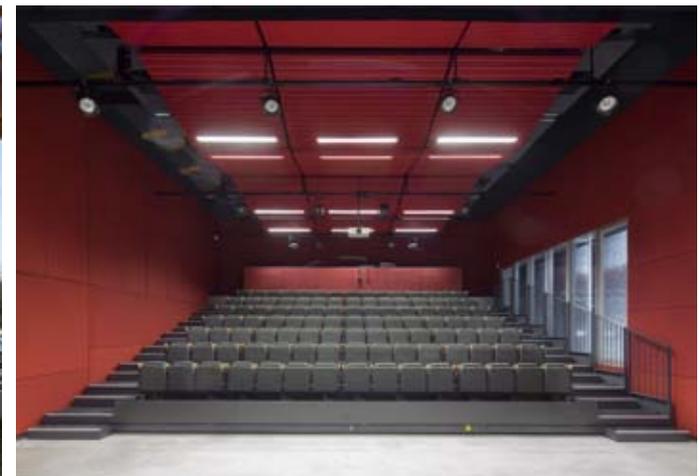
Shon : 1 370 m²

Montant des travaux : 3 260 000 € ht

Concours : 2011

Livraison : 2015

La médiathèque est positionnée en cœur de village comme un générateur d'urbanité. Elle s'inscrit dans ce contexte par la prise en compte du passé, des traces, de son histoire urbaine et sociale. Ainsi, la porte du château est révélée par la création d'une nouvelle paysagère, qui met à nu les fondations du château. Cet équipement nouveau en cœur de ville doit être un bâtiment expressif, à même de créer un événement urbain, une animation culturelle. Sa toiture lui confère une silhouette identitaire reconnaissable de tous dans le paysage actuel de la commune. Cette cinquième façade permet de donner aux volumes intérieurs une échelle variée et découpée, de rythmer les différents espaces : salle, hall d'accueil, médiathèque.

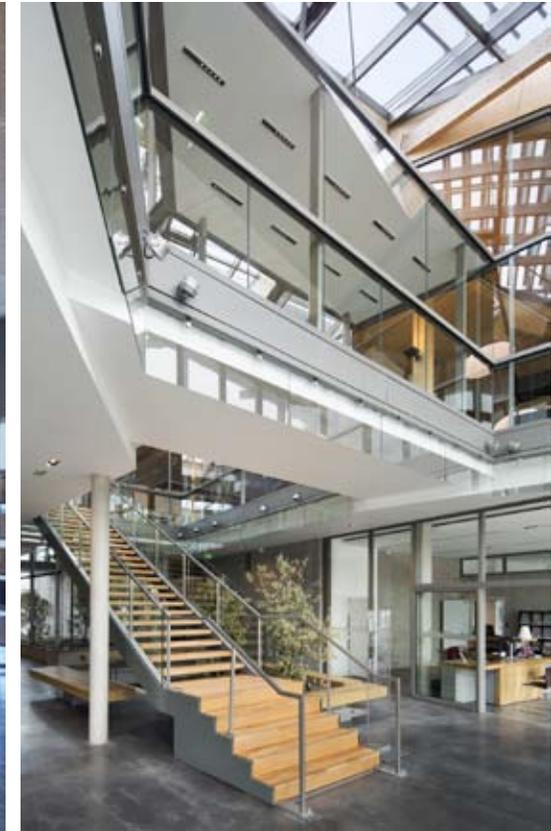




MÉDIATHÈQUE TÊTE DE RÉSEAU À SAINT-JUST SAINT-RAMBERT (42)

Maître d'ouvrage : Communauté
d'Agglomération Loire Forez
Shon : 2 284 m²
Montant des travaux : 4 500 000 € ht
Concours : 2010
Livraison : 2013

L'emplacement de cet équipement en entrée de ville en fait un édifice emblématique pour la ville de Saint-Just Saint-Rambert. Il doit être un bâtiment expressif, un phare, à même de créer un événement urbain, une animation culturelle. La toiture plissée du bâtiment lui confère une silhouette identitaire reconnaissable de tous dans le paysage actuel de la commune. Cette cinquième façade permet de donner une échelle au volume intérieur variée et découpée; un rythme aux différents espaces. Le projet est axé autour de 3 points forts : un confort visuel optimal, une réduction drastique des consommations, avec l'atteinte du niveau BBC, un choix de matériaux à faible impact environnemental et sanitaire.





+ ÉQUIPEMENT CULTUREL D'AGGLOMÉRATION

CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE YOURCENAR À LYON 3^E (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Habitat

Surface : 1 180 m²

Montant des travaux : 1 900 000 € ht
(hors mobilier)

Concours : 2011

Livraison : 2017

Cette bibliothèque a été réalisée en VEFA par Grand Lyon Habitat, en rez-de-chaussée d'un programme de logements, pour la ville de Lyon. Elle constitue un équipement de quartier essentiel en limite nord d'un projet global d'équipements : lycée professionnel, logements étudiants, école de design, distribué autour d'un parc public.

Le programme de la bibliothèque est rigoureusement traduit en termes fonctionnels et d'usage. Dès l'entrée, un sas permet d'accéder directement à la salle polyvalente. Positionnée en vitrine à l'angle de la rue, elle peut être utilisée de manière indépendante.

L'espace presse est en prise avec l'accueil. Les salles de consultation bénéficient très largement de la vue sur le parc public. Le grand plateau central est éclairé par des sheds qui apportent la belle lumière du nord et un volume intérieur augmenté. Les locaux du personnel sont situés en façade ouest, avec une bonne relation visuelle sur les salles. Au nord l'espace enfants un peu en retrait est plus autonome. La lumière naturelle accompagne la vie quotidienne de cette bibliothèque municipale, aménagée comme un troisième lieu, pour accueillir un large public intergénérationnel.





MÉDIATHÈQUE QUARTIER SÉMARD À OULLINS (69)

Maître d'ouvrage : Ville d'Oullins

Shon : 2 560 m²

Montant des travaux : 5 500 000 € ht

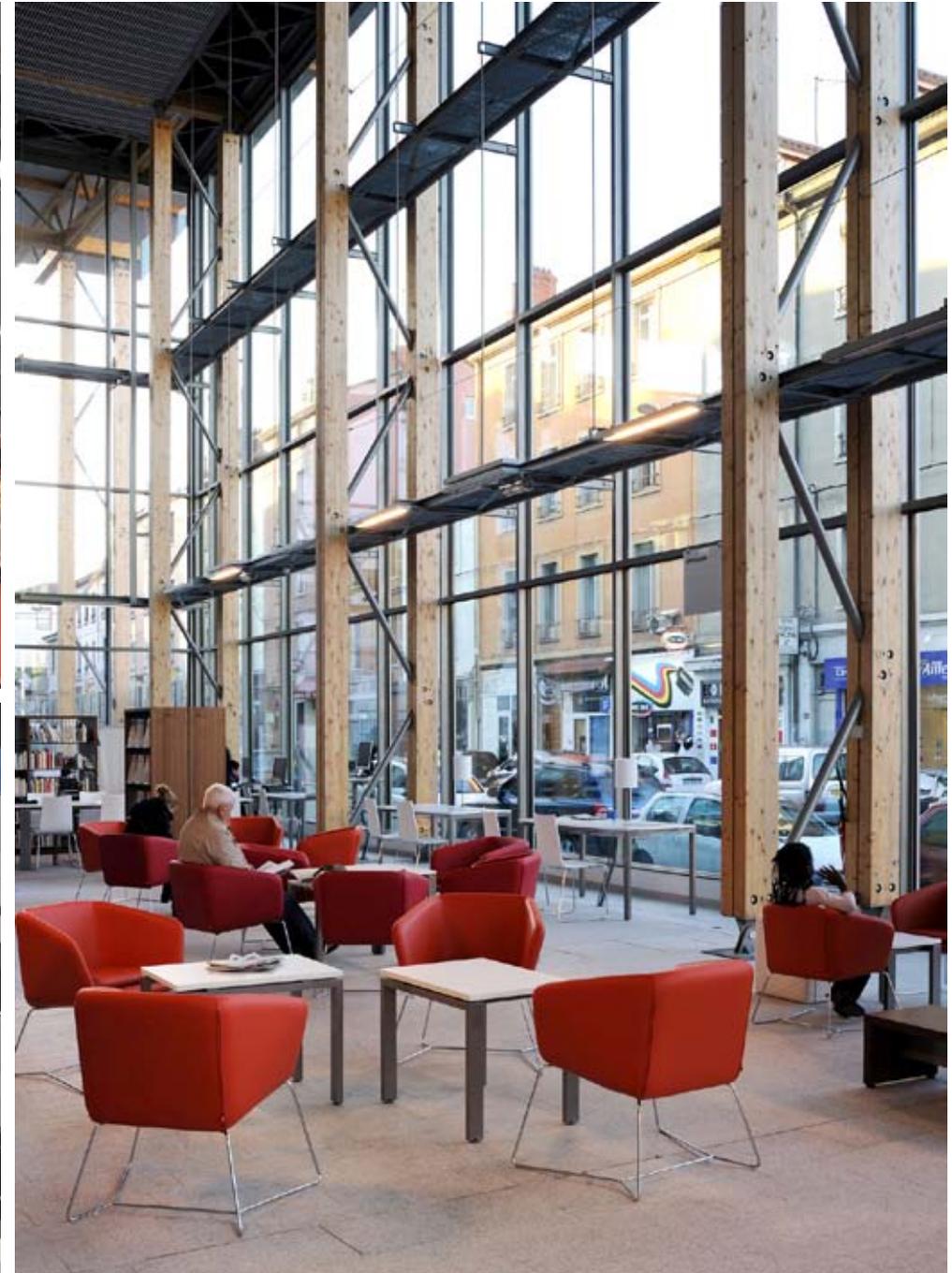
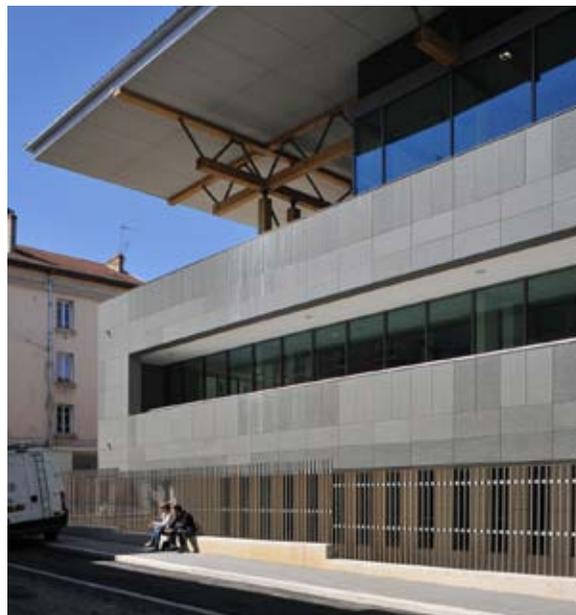
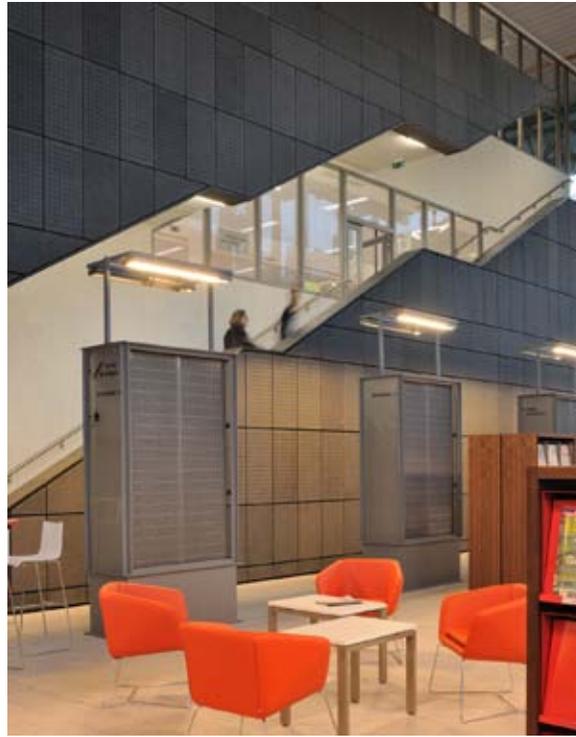
Concours : 2006

Réalisation : 2010

Rez-de-ville, ouvert et «perméable» à son environnement, la médiathèque est un repère et participe à l'appropriation de ce quartier en mutation.

L'architecture s'exprime à partir de trois matériaux : la pierre pour le sol du parvis et des espaces intérieurs, le bois est utilisé pour toute la structure qui supporte la toiture et les façades vitrées. Le volume de verre s'appuie quant à lui sur le volume de pierre et donne une échelle monumentale à l'ensemble.

Le principe constructif permet de dégager des grands plateaux ouverts aux regards et à la lumière naturelle. Pour autant l'implantation et la distribution de ces plateaux ménagent une échelle et une intimité propices au travail ou à la détente.



+ UNE VITRINE CULTURELLE



CONSTRUCTION DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE CIVILISATION MUSULMANE (IFCM) À LYON 8E (69)

Maître d'ouvrage : IFCM

Sdp : 2 748 m²

Montant des travaux : 6 800 000 € ht

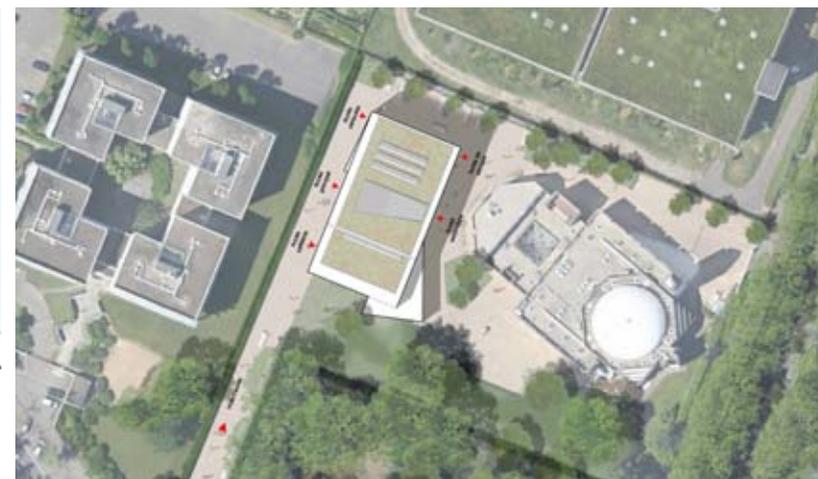
Etudes : 2015

Livraison : 2018

Édifice dédié à la culture, à l'enseignement, à la transmission du savoir et à l'organisation d'événement, l'IFCM doit être perçu comme un bâtiment public dont l'aspect général évoque la noblesse de sa mission, tout en rappelant la singularité de sa vocation, celle de la diffusion de la civilisation musulmane.

- Un cœur traversant : le bâtiment est traversé par un atrium, majestueux et lumineux, qui connecte la partie basse et la partie haute, et qui permet une desserte optimale de toutes les fonctions, indépendamment les unes des autres.
- Des volumes clairs et lisibles : chacune des différentes fonctions est clairement identifiable par la simple lecture de l'architecture extérieure.

L'architecture traditionnelle islamique est évoquée ici par la déclinaison des trois matériaux que sont : la pierre, le bois et le métal.





CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE, D'UNE VIDÉOTHÈQUE D'UN CYBERCENTRE À MONTROND-LES-BAINS (42)

Maître d'ouvrage : Commune de Montrond-les-bains
Mandataire : SEDL
Sdp : 1 645 m²
Montant des travaux : 3 150 000 € ht
Concours : 2013
Livraison : 2017

Le projet de recomposition du site constitue un projet d'envergure, autour d'un pôle culturel, emblématique pour la commune. La médiathèque se positionne dans l'espace public comme un bâtiment générateur d'urbanité. Elle établit une articulation entre la future voie verte et l'avenue de la Gare marquée par la présence de l'entrée principale sur la rue du Geyser et l'élargissement de l'espace public.

Le prolongement du sol extérieur vers la parcelle voisine 64 et du parking public à travers des espaces verts requalifiés, matérialise son inscription dans le site. Afin de renforcer la communication du bâtiment avec son environnement proche, nous proposons de repousser les limites de la clôture ouest de la parcelle 64 et de combler la piscine.

La façade sud s'ouvre largement sur le cavalier laissant apparaître les différentes espaces interne du bâtiment. Les deux grandes toitures inclinées sont reconnaissables, et lui confère une identité forte. Orientées judicieusement afin de capter la lumière naturelle, chaque pan de toiture abrite : côté sud la médiathèque et côté nord la MJC.





+ PÔLE CULTUREL

ÉQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL À CLICHY-LA-GARENNE (92)

Maître d'ouvrage : Ville de Clichy-la-Garenne

Shon : 570 m²

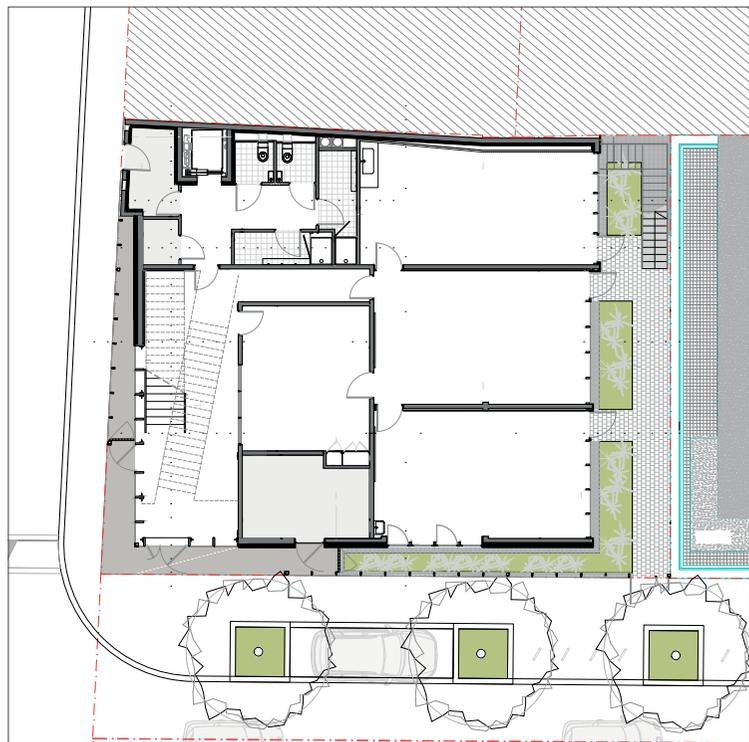
Montant des travaux : 1 250 000 € ht

Concours : 2012

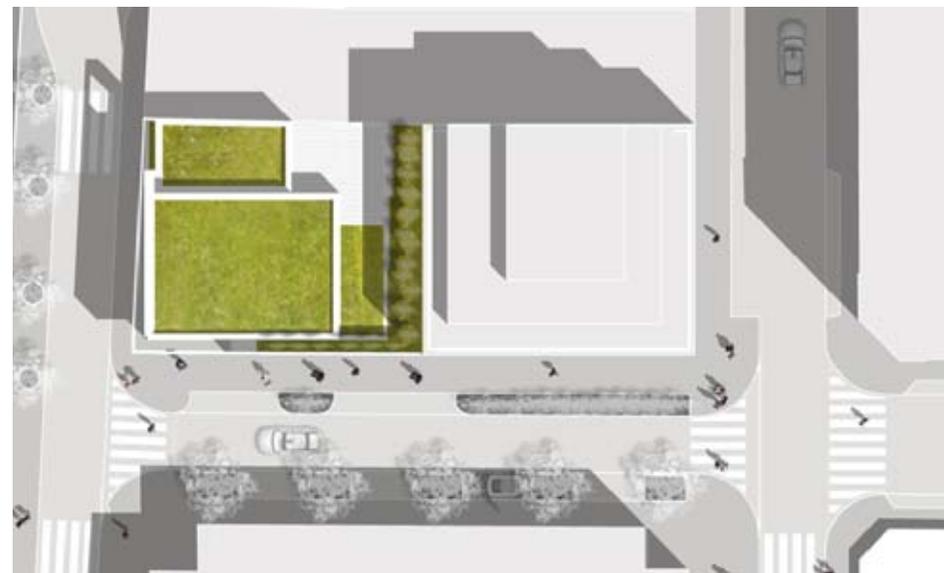
Livraison : 2018

Le bâtiment de la rue Klock est caractérisé par sa « façade enveloppe » en panneaux aluminium. Singulière, elle permet de protéger le bâtiment des dégradations extérieures, d'assurer les alignements sur rue tout en offrant une grande liberté d'implantation et d'organisation des composantes du bâtiment au sein de sa parcelle. Cette liberté d'agencement d'un programme intégré comme évolutif a permis d'absorber le changement de destination de l'ouvrage. De centre socioculturel, la programmation du bâtiment a évolué temporairement vers une médiathèque avant de se fixer sur l'accueil de la maison de l'association Clichoise « Le Club Fanny ». Sur la base de modifications mineures en apparence mais conséquentes au niveau de l'agencement intérieur, l'évolution de la programmation reste neutre quant à l'écriture architecturale du projet.

Un vaste volume vitré, en retrait du trottoir, marque l'entrée de l'équipement. Il permet une lecture de la structure du bâtiment. Il distribue l'ensemble des salles du RDC, puis par l'intermédiaire des deux escaliers, l'accès au r+1 et la salle polyvalente. Les salles d'activités constituent le socle de l'équipement, au sens propre comme au sens figuré. Elles se matérialisent par trois boîtes en bois, contenant chacune un espace et son rangement associé, mais aussi les sanitaires, le local entretien, le local chaufferie ou le local déchets, selon l'activité qui y est déployée.



plan du RDC



+ D' UN CENTRE SOCIO CULTUREL À UNE MAISON ASSOCIATIVE



RÉALISATION D'UNE MÉDIATHÈQUE ET D'ARCHIVES MUNICIPALES À BRIANÇON (05)

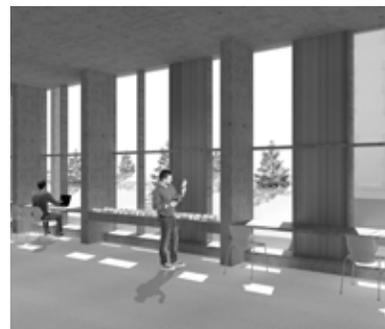
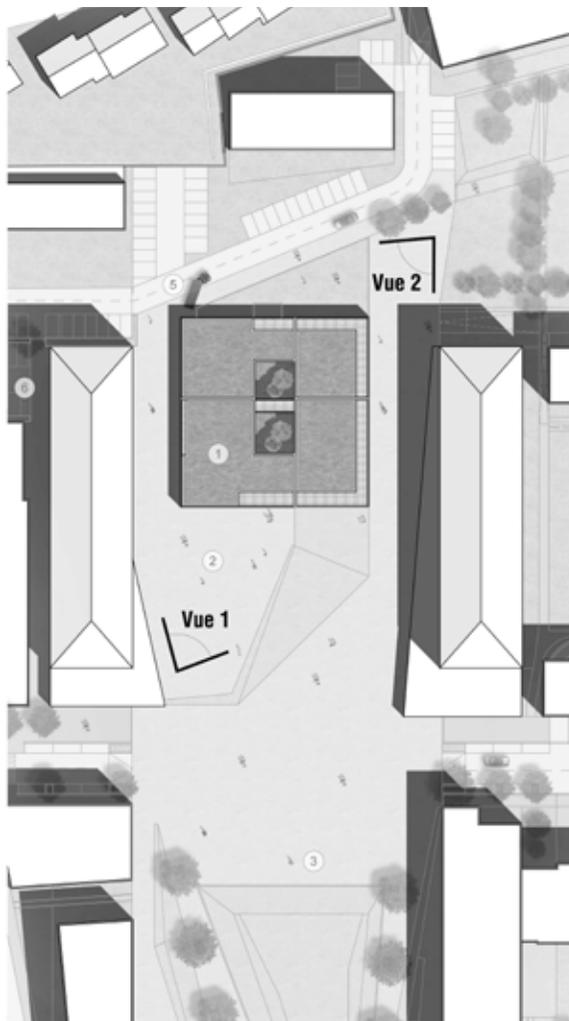
Maître d'ouvrage : Ville de Briançon
Surface utile : 1 760 m²
Montant des travaux : 3 336 550 € ht
Concours : 2016
Livraison : 2019

Démarche «Bâtiments Durables Méditerranéens»

Ici au cœur de l'ancienne caserne Berwick en cours de mutation, entre deux casernes massifs et austères, le bâtiment veut être un écho aux montagnes proches. Béton et bois définissent son ambiance intérieure. Sous une grande dalle de béton, minérale, brute comme de la pierre, le plan organise les différentes fonctions de la médiathèque. C'est un plan libre, fluide, amplifié par la grande hauteur sous plafond et un acrotère élancé qui dégage de belles vues sur les crêtes alentour.

Si le béton structurel, apporte son inertie, le bois est présent pour les ossatures de façades et pour tout l'aménagement intérieur. Il offre son côté tactile et chaleureux, odorant, et contraste avec la matière du béton.

Sous la dalle végétalisée, Les quatre façades sont dessinées sur le principe d'une stoa, mais chacune différenciée et offrant de belles transparences. Elle protège des intempéries, de la neige et du chaud soleil des Alpes du Sud.





logements



LOGEMENTS BBC ET COMMERCES, ZAC DU TRIANGLE À SAINT-PIEST (69) LES ÎLOTS VERTS

Maître d'ouvrage : Diagonale

Shon : 69 logements 5 750 m² dont 640 m² commerces et activité

Montant des travaux : 6 800 000 € ht

Concours : 2012

Livraison : phase 1 : 2016

phase 2 : 2017

Ce projet se compose d'un habitat collectif et intermédiaire, au-dessus d'un socle fédérateur, trois bâtiments de hauteurs différentes se dessinent autour d'un îlot central lumineux. La typologie des logements traversant et la forme du bâtiment, privilégient l'utilisation d'un système mixte bois/béton ainsi que de la brique. Des Logements traversants, spacieux, accessibles, la notion de confort, d'évolutivité (d'adaptabilité) domine. L'organisation du plan masse permet de développer des «porosités», traduites par des vues / passage vers le cœur de l'îlot : un rapport sensible entre espace public et privé. L'objectif est de réaliser un aménagement de la parcelle permettant de vivre «les pieds dans l'herbe».

Le RDC sur la rue E. Herriot développe l'ensemble des surfaces d'activités ou commerciales le long d'une façade libérée de toute entrée d'immeuble. Côté rue Récamier, des courées bordent le domaine public comme un premier seuil permettant de desservir des locaux d'activité ou des locaux communs aux logements, puis offrent une porosité en direction des entrées de logements et des jardins collectifs et privatifs.





CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS (LABEL BBC+ EFFINERGIE) ET D'UNE BIBLIOTHÈQUE À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Habitat

Shon : logements : 2 000 m²

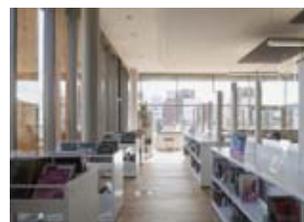
bibliothèque : 1 180 m²

Montant des travaux : 5 400 000 € ht

Concours : 2011

Livraison : 2017

Sur l'avenue Lacassagne, peu hospitalière, le futur programme côtoie la façade nord d'un immeuble de 9 étages, haut et plat. Pour apporter lumière et profondeur sur rue, nous proposons de fractionner la résidence en plusieurs plots et de dessiner une cour urbaine, arborée et clôturée, en limite du domaine public. Ainsi placée, cette cour remplit plusieurs fonctions : elle accompagne un épannelage progressif du front de rue, elle éclaire en rez-de-jardin les bureaux de la bibliothèque, elle permet d'aménager une entrée de logements très qualitative accessible par des passerelles. Le fractionnement possède également plusieurs vertus : il étire la façade le long du mail et donne une échelle urbaine à celui-ci ; il dispose des logements en vis-à-vis du parc, dans une zone paisible et plantée ; il offre des logements traversants, tournés à la fois sur le mail et sur la toiture végétalisée. L'entrée de la bibliothèque est située sur la façade est, sous les deux bâtiments de logements. Nous souhaitons la valoriser en opposant un socle continu, dessiné par des grands volets de bois, soulignant la façade publique, aux deux blocs habités, plus neutres, sobrement revêtus de briques de terre cuite, évoquant une façade domestique. Ce matériau, la brique, est aussi une évocation des anciens bâtiments industriels du site.



+ MIXITÉ PROGRAMMATIQUE



CONSTRUCTION DE 35 LOGEMENTS DANS LE QUARTIER MISTRAL À GRENOBLE (38)

Maître d'ouvrage : CIRMAD pour Foncière

Logement

Shon : 3 252 m²

Montant des travaux : 5 338 000 € ht

Concours : 2011

Livraison : 2015

Le projet urbain Mistral tend à changer l'image de ce quartier de Grenoble en favorisant les liaisons à l'intérieur du quartier, en aménageant un espace public de qualité. Le programme est regroupé en une unique construction autonome ; le bâtiment vient s'appuyer sur le recul d'alignement au nord de la parcelle. Cette implantation singulière est garante de lumière pour la venelle située au nord, mais aussi pour l'ensemble des résidents de l'opération. Le bâti est à forte inertie avec une isolation par l'extérieur afin de garantir un confort thermique optimal en hiver comme en été avec un faible coût d'exploitation. Le jardin intègre un élément de valorisation de la gestion alternative des eaux pluviales par un traitement « pédagogique » lisible et dessiné.



+ S'INSCRIRE DANS UN PROJET URBAIN DURABLE



RECONVERSION DU SITE DE L'HÔPITAL DEBROUSSE EN LOGEMENTS À LYON (69)

Maître d'ouvrage : VINCI immobilier

Shon : 10 548 m²

127 logements accession, parc 4 hectares

Montant des travaux : 19 170 000 € ht

Concours : 2006

Livraison : 2015

La reconversion de l'hôpital Debrousse site emblématique, implanté sur les balmes qui dominent la confluence et la ville de Lyon, nécessite une démarche patrimoniale. Autant le bâtiment ancien émerge, autant les bâtiments neufs proposés ont une volumétrie très compacte et s'enracinent dans le sol car préserver la balme demande de limiter l'emprise du bâti et son épandage.

Le projet continue ainsi le dessin de la façade urbaine au cœur de la balme, et se compose de plots espacés émergents plus ou moins de la masse végétale. L'implantation des plots de logements nous permet d'ouvrir des cônes de vues et d'offrir des cadrages sur le grand paysage.



+ CONSTRUIRE DANS LA PENTE



CONSTRUCTION DE 60 LOGEMENTS BBC+ ET DE LOCAUX D'ACTIVITÉ À BOURG-LÈS-VALENCE (26)

Maître d'ouvrage : Drôme Aménagement Habitat

Shon logements : 4115 m²

Shon commerces : 1 340 m²

Montant des travaux : 6 585 000 € ht

Concours : 2010

Livraison : 2014

*Label Effinergie BBC**

La composition architecturale est classique : au dessus d'un socle fédérateur, trois corps de bâtiment de couleur claire, sont complétés par un attique discret de même couleur. Les grandes fenêtres des séjours et leurs allèges basses privilégient la vue, la lumière et les apports solaires gratuits, mais aussi l'expression d'une convivialité urbaine, d'un vis-à-vis animé. L'intimité des logements et en particulier des loggias est assurée par des garde-corps translucides, réalisés en verre feuilleté dépoli. La façade Est, est marquée par deux failles qui apportent une transparence vers le cœur d'îlot et accueille des loggias traversantes. En cœur d'îlot, des plantations créent un nécessaire filtre végétal.



+ INSCRIT DANS UN NOUVEAU QUARTIER



CONSTRUCTION DE 51 LOGEMENTS BBC DANS 2 IMMEUBLES ET DE 3 MAISONS PASSIVES, LOCAUX D'ACTIVITÉ EN RDC ET 59 PARKINGS EN SOUS-SOL À LA DUCHÈRE À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Habitat

Surfaces : Îlot 39 : 3 180 m²

Îlots 410 : 1 800 m²

Montant des travaux : 7 570 000 € ht

Études : 2010

Livraison : 2013

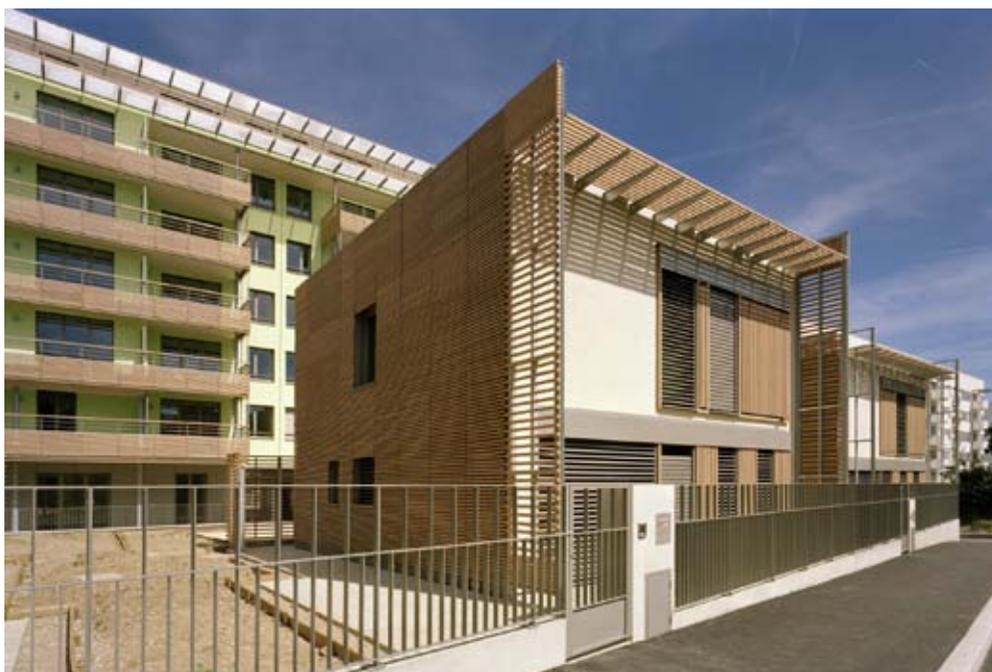
Opération Certifiée H&E. BBC Effinergie

Dans le cadre du GPV de la Duchère, une 2^e tranche est engagée sur le quartier de la Sauvegarde. La réhabilitation de logements existants est prolongée par la construction de logements neufs. Ces logements, traversants, exploitent les qualités du site : orientation nord Sud, rapport urbain avec l'avenue Rosa Parks requalifiée, transparence des accès à RDC.

L'îlot 39, petit immeuble d'angle, constitue un élément de ce puzzle urbain. Les bâtiments sont conçus autour du confort des habitants et d'une réelle performance énergétique et environnementale : basse consommation pour les logements collectifs, standard passif pour les trois maisons de ville.

Le bardage bois illustre le choix de matériaux durables. Il marquera l'entrée du quartier, comme une porte, depuis l'ouest. La compacité des bâtiments permet d'utiliser un système constructif simple et optimisé.

Dans les immeubles collectifs, les voiles et façades sont en béton. L'isolation est faite par l'extérieur, l'objectif étant de réaliser un bâtiment à basse consommation (BBC). Les maisons individuelles sont, elles, en structure bois.



+ LOGEMENTS BASSE CONSOMMATION ET MAISONS PASSIVES



ÎLOT 06 SECTEUR DU PLATEAU À LA DUCHÈRE. 75 LOGEMENTS, COMMERCES ET GARAGES À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Nexity, Rhône Saône Habitat
Shon : 8 700 m² (dont 2 000 m² de commerces)

Montant des travaux : 8 500 000 € ht

Concours : 2005

Réalisation : 2010

En association avec Clément Vergely

L'îlot 6 constitue le front Sud de la future place du marché et joue un rôle d'articulation entre l'avenue du Plateau et les équipements publics implantés à l'Est. Il est constitué de quatre plots autonomes, émergeant d'un socle fédérateur et délimitant un jardin intérieur privé, creusé dans la masse bâtie. Les façades sont habillées d'une peau lignée et tramée d'où émergent comme des écailles, des volets «accordéon» pliés et entrouverts qui protègent les séjours et les chambres de logements et sont un élément de contrôle important du confort thermique, du confort visuel. Les façades intérieures sont creusées, évidées. Elles intègrent passerelles, coursives de distribution, loggias privées en optimisant les espaces de distribution.





CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS À GRENOBLE (38)

Maître d'ouvrage : OPAC 38

Shon : 3 850 m²

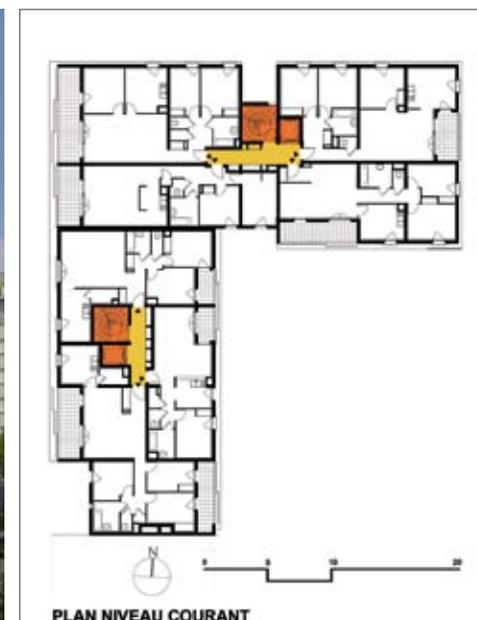
Montant des travaux : 3 650 000 € ht

Concours : 2003

Réalisation : 2006

Opération bénéficiant d'un système de management environnemental

Le bâtiment s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale et d'insertion architecturale de la Zac qui s'est dotée des règles nécessaires avec la prescription des règles de retrait et d'alignement, des règles d'ouverture et de percement des façades et de l'îlot, l'adoption des prescriptions architecturales liées aux matériaux, à la transparence et à la clarté. Il se compose d'un soubassement où toute émergence est gommée, d'un corps de l'édifice où de larges bandeaux s'étendent au-dehors des lignes de planchers soulignant la perspective des rues et sur lesquels courent librement des volets persiennés et d'un élément de couronnement affirmé comme un volume de bois unitaire et compact.



+ DES LOGGIAS HABITÉES



PROGRAMME DE LOGEMENTS SOCIAUX, ACCESSION LIBRE, ET COMMERCES - LOT 4 ZAC VAISE INDUSTRIE NORD À LYON (69)

Maître d'ouvrage : DIAGONALE

Surface de plancher : 11 100 m² de logements
dont 2 800 m² en VEFA et 390 m² de commerces

159 logements dont 40 en VEFA pour

Grand Lyon Habitat

Montant des travaux : 15 174 000 € ht

Concours : 2015 / **Livraison :** 2018 à 2019

En association avec ARTO

Référentiel Habitat Durable du Grand Lyon 2013
Certification NF Logement - option HQE

Construire des logements, c'est ici s'installer en bordure de Saône et révéler une sensibilité certaine à la nature et au paysage. C'est satisfaire le désir et le droit, ici impératif, au soleil et à la vue pour chaque logement.

C'est concevoir des espaces à vivre qui rendent possible le bien-être de chacun, à chaque âge, dans un environnement paysagé, apaisé, animé, attentionné. Notre plan de composition tend à ces objectifs, dans une logique d'îlot ouvert. Soleil et vues pour tous, par le parti pris du plan masse, par le positionnement et l'orientation des logements, par les balcons qui ouvrent et prolongent les logements vers l'extérieur.

Un socle, trois lieux, des plis, des ruptures, des passerelles, des passages.

Un socle commun et des toitures habitées
Proposer différentes configurations d'appartements

- Des appartements pour tous : 3 gammes de surfaces, de prestations et de prix
- Modularité et flexibilité des appartements : ModulAge et pièce en +
- Des modes d'habiter différents : CoLodge et DomoFacile
- Encourager les pratiques participatives
- Habiter un éco-logis et être éco-responsable

gautier+conquet architectes et paysagistes



+ DES MODÈS D'HABITER



LOGEMENTS ET COMMERCES ÎLOT 1C ZAC HÔTEL DE VILLE À VAULX-EN-VELIN (69)

Maître d'ouvrage : SIER et groupe Casino
Shon : 160 logements dont 40 sociaux (Erilia)
commerces : 4 500 m²
Montant des travaux : 18 000 000 € ht
Etudes : 2012
Livraison : 2019

En association avec Siz'x

La ZAC de L'hôtel de Ville de Vaulx-en-Verin, est un vaste secteur de renouvellement urbain qui permet la restructuration de plus 40 000 m² de terrain situés dans le prolongement de la ZAC du Centre. L'îlot 1C, situé à l'intérieur du périmètre, représente une superficie de 9 000 m² et permet un ensemble immobilier du R+2 au R+5. La composition architecturale est classique : au dessus d'un socle fédérateur et commerçant, plusieurs corps de bâtiment sont construits en alignement du socle (côté nord et est) ou en retrait (côté sud et ouest) permettant de dégager en partie centrale de l'îlot, un vaste espace paysager de grande qualité, dessiné autour d'un patio central arboré en pleine terre. Le patio joue également un rôle vis-à-vis du traitement des eaux pluviales et participe à sa gestion par infiltration. Le socle, soubassement très commercial met en avant des grandes vitrines les plus transparentes possibles. Les toitures sont principalement végétalisées et inaccessibles. Elles participent à la prise en compte des enjeux bioclimatiques tout comme les façades avec leurs isolations extérieures et leurs protections solaires.



+ ÉTIRER LE CENTRE-VILLE DE VAULX-EN-VELIN



LOGEMENTS À SEYNOD, QUARTIER DE BARRAL (74)

Maître d'ouvrage : SEMCODA

Shon : 9 590 m² - 94 logements

Montant des travaux : 12 500 000 € ht

Etudes : 2016 - 2017

Livraison : 2019

La construction s'adapte au relief du terrain et met en scène la pente qui descend vers l'est. Le parking s'adapte à la pente et l'épannelage suit la pente pour s'insérer dans le site et respecter les bâtiments voisins.

Le plan masse souligne la direction dominante Nord-Sud, Est-Ouest induite par la pente, en préservant un cheminement central qualifié en chemin mode doux. La bande bâtie ouest annonce une façade urbaine contrairement à la bande bâtie Est qui elle se caractérise par du logement de plus petit gabarit.

Le dessin architectural distingue clairement deux échelles, celle du socle animé d'ouvertures et d'usages; et celle des étages d'habitation, en favorisant de belles relations entre logements et paysage.

Les constructions présentent une façade discontinue, alternant des séquences pleines et verticales, avec les vides, des césures, qui laissent apercevoir le paysage. Ces failles favorisent des séjours d'angle bi-orientés ou des loggias traversantes.

En cœur d'îlot, la fonction d'habiter est enrichie d'un cheminement piéton qui peut être caractérisé comme un espace partagé. Cette voie piétonne, permet de se connecter à la voie mode doux existante. Elle installe une concentration d'usages, entre promenade en cœur d'îlot, entrées des logements, accès à la maison de santé et un lieu entre la copropriété Barral, les équipements publics et les commerces.

gautier+conquet architectes et paysagistes



+ NOUVELLE POLARITÉ URBAINE



CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE DE 137 LOGEMENTS ET DE COMMERCES À SAINT-JUST À LYON (69)

Maître d'ouvrage : SAHLMAS

Shon : 3 403 m²

Montant des travaux : 6 563 000 € ht

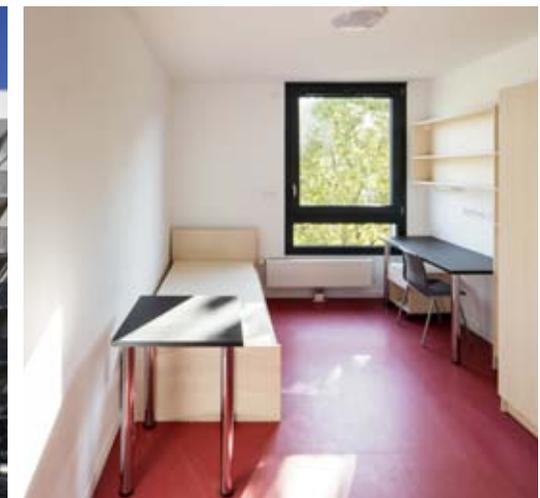
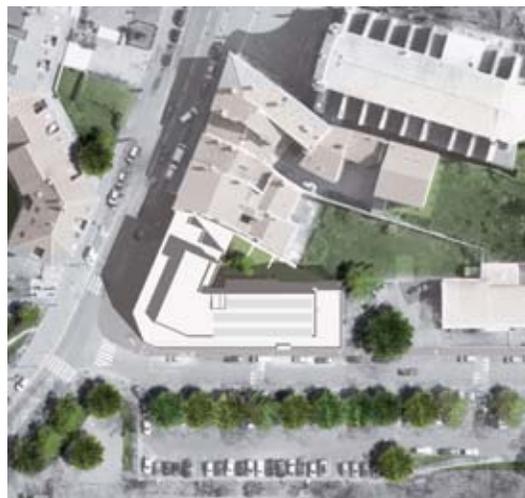
Concours : 2011

Livraison : 2015

La façade plissée enveloppant l'angle du parcellaire, est animée autour de grands châssis en bois, largement vitrés et habillés d'une vêtue métallique et de cassette micro perforée. Le confort d'usage proposé aux étudiants est le thème transversal de notre projet.

- le confort thermique (en particulier le confort d'été avec la mise en place de brise soleil orientables et occultants),
- le confort acoustique général,
- la présence de la lumière naturelle,
- les vues, proches et lointaines,
- l'intimité de chacun, et la prise en compte des vis à vis,
- la qualité des parties communes.

La conception des studios est issue d'une gestion optimale de la surface pour une parfaite organisation intérieure de tous les logements.





CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS ROUTE DE LYON À AVIGNON (84)

Maître d'ouvrage : OPH Avignon,
Maître d'ouvrage mandataire : Citadis
Shon 111 logements : 3 691 m²
Shon commerces : 261 m²
Montant des travaux : 4 611 000 € ht
Concours lauréat : 2010
Livraison : 2013

Grand Prix du Bâtiment Durable du Vaucluse
- 1er prix

Catégorie : Qualité architecturale et paysagère

Deux plots distincts posés sur un socle fédérateur.

Le rapport à l'espace public du rez-de-chaussée, libre et largement vitré, est essentiel. Le restaurant comporte une double orientation et s'ouvre sur la cour. Le commerce est étroitement lié à l'existant dont il constitue l'extension, il s'ouvre à la lumière naturelle en cœur d'îlot.

Chaque logement est conçu autour d'un espace de travail, d'un espace de repos et d'un espace sanitaire et est pensé en terme ergonomique.

Les confort visuel, thermique par la toitures végétalisées et acoustique sont privilégiés pour une qualité d'usage et de fonctionnement de cet ensemble de 110 logements.



+ LOGEMENT ÉTUDIANT : LE CONFORT POUR TOUS



CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE MAGELLAN ET RÉHABILITATION DES RÉSIDENCES C ET D SUR LE CAMPUS DE LA DOUA À VILLEURBANNE (69)

Maître d'ouvrage : OPAC du Rhône

Shon : 18 375 m²

Montant des travaux : 17 500 000 € ht

Concours : 2003

Réalisation : 2008

La réhabilitation des bâtiments C et D a permis d'adapter le langage patrimonial de l'Insa, en interprétant le concept de parement métallique, de redonner une transparence en rez de chaussée, d'offrir des usages prolongeant les logements, par le jeu d'occultations persiennées, et d'équerres métalliques intégrées à un claustra, de créer des circulations verticales confortables et attractives.

Le bâtiment Magellan est constitué de 5 plots distincts qui créent des unités de vie indépendantes, mais reliées entre elles par des passerelles extérieures orientées sur un jardin arboré. Les modules de façade sont conçus pour permettre un contrôle efficace de l'environnement : lumière naturelle, isolation phonique.



+ DES ÉTUDIANTS EN RÉSIDENCE



RÉHABILITATION ET RÉSIDENTIALISATION DE 80 LOGEMENTS, AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS À LYON (69) LA DUCHÈRE, QUARTIER DE LA SAUVEGARDE

Maître d'ouvrage : Grand Lyon Habitat
Montant des travaux : 3 100 000 € ht
Marché de définition : 2005
Livraison : 2012

La requalification des logements existants, et la réalisation de nouvelles unités résidentielles sont intégrées dans une démarche dépassant les limites strictes de la résidence, traitant les différentes strates du quartier :

- la trame viaire locale et sa connexion avec le nouveau quartier de la Duchère,
- le maillage d'espaces publics, interface entre le réseau viaire et les lieux résidentiels,

- les espaces de proximité résidentiels identitaires et appropriables par les habitants,

l'intégration des bâtiments (existants et futurs) dans la nouvelle hiérarchie urbaine du quartier.



+ RÉHABILITATION ET CONFORT THERMIQUE



LOGEMENTS COLLECTIFS À THONON-LES-BAINS, CHEMIN VIEUX (74)

Maître d'ouvrage : AMETIS

SDP : 4578 m² - 66 logements

Montant des travaux : 5 658 000 € ht

Etudes : 2016 - 2017

Livraison : 2019

Cet îlot offre un grand potentiel de mutation. Il se situe à quelques minutes à pied du centre-ville perché sur un promontoire à flanc de Lac, situé en vis à vis sur l'autre rive du chemin de fer. Si le tissu de l'îlot et des îlots avoisinants sont actuellement peu denses, les orientations du PLU tendent vers une densification. Le projet s'inscrit dans cette démarche de renouvellement urbain.

La simplicité structurelle est soulignée par une simplicité dans le dessin des façades. Le projet affirme par ces grandes ouvertures une projection vers le paysage de montagne.

Le corps principal se développe sur six niveaux affirmant une grande régularité dans les percements. Cette régularité est également identifiée comme une marque d'une architecture plus urbaine, qualifiant le tissu à venir de cet îlot en mutation.

Dans le but d'affirmer le caractère élancé de la silhouette fractionnée des différents blocs, aucun effet de couronnement ni de retrait d'attique n'est exprimé.

Les logements du fait de la faible épaisseur constructible de la parcelle sont majoritairement traversant.





tertiaire



RÉALISATION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX SUR LE SITE DE LA ZAC DES GIRONDINS, ILOT 16 À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Icade / Cogedim

Sdp : 7664 m²

Montant des travaux : 13 616 000 € ht

Concours : 2014

Livraison : 2016

Le projet de bureaux de l'îlot 16 s'inscrit dans le cadre du développement de la ZAC des Girondins à Lyon 7^{ème}, et doit associer « qualité environnementale, qualité architecturale et qualité d'usage »

La composition architecturale est classique : au-dessus d'un socle transparent, le bâtiment développe un corps de couleur clair, et un couronnement discret déterminé par le rythme des fenêtres en retrait.

La forme compacte du bâtiment permet d'aménager un espace central de pleine terre en rapport avec le cœur d'îlot ouvert et son environnement proche. L'aménagement des locaux vélos à l'intérieur de la parcelle permet de valoriser la pratique et l'usage du vélo, sécuriser les emplacements et rendre le jardin vivant.

Un léger filtre végétal formé par des baliveaux sont plantés en bosquet le long de la façade et ensèrent les abris vélos morcelés entre eux. Une strate basse formé par un tapis de couvre sols ou de vivaces vient mourir en pied des façades et apporte de la fraîcheur en été





TECHNICITÉ : CONSTRUCTION DE 18 PLATEFORMES TECHNIQUES ET DE BUREAUX SUR LE TECHNOPÔLE AGROPARC EN AVIGNON (84)

Maître d'ouvrage : Citadis

Shon : 3 240 m²

dont bureaux : 900 m²

Montant des travaux : 2 800 000 € ht

Études : 2013

Livraison : 2016

Le programme Technicité s'adresse à une « communauté d'entrepreneurs ». Il associe 18 plateformes techniques et 900m² de bureaux avec 300 m² de services mutualisés privilégiant le partage par un bâtiment unique en accès libre: bureaux en coworking, salle de réunion, visioconférence, secrétariat partagé.

Deux voies arborées desservent des bâtiments à R+1 adossés ou en vis-à-vis et pouvant être regroupés selon différentes configurations. En RDC un plateau de type atelier de 80 m² est desservi par un garage. Une mezzanine permet d'accueillir d'autres fonctions. Le principe constructif des plateformes est réalisé à partir d'une ossature et planchers bois. Les façades sont déclinées en panneaux de remplissage : bardage métallique pour les pignons, bardage bois à claire voie pour les soubassements et double paroi en polycarbonate pour les étages, complétées par des châssis ouvrants protégés par des brise soleils orientables.

Le site est ouvert sur son environnement, dans une logique de continuité urbaine. Sur son entrée ouest, le bâtiment de bureaux s'affiche comme un totem. Les espaces extérieurs sont paysagés, plantés, équipés de mobilier urbain et d'un jeu de boules. Le parking collectif est ombragé par des treilles métalliques.





RÉALISATION DU CENTRE HYGÉE, CANCEROPÔLE DE SAINT-ETIENNE À SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42)

Maître d'ouvrage : Saint-Etienne Métropole

Shon : 2 628 m²

Montant des travaux : 3 500 000 € ht

Concours lauréat : 2009

Livraison : 2013

Le programme vise l'accueil de différents publics autour d'une triple prévention. Éducation des scolaires et du grand public, Dépistage et Information des malades. C'est aussi une plate-forme régionale de recherche contre le cancer. Le socle marque le lieu du concret, «les fondements» ... la prudence : Le niveau ouvert qui émerge de ce socle est le lieu de la formation, de l'échange «la lumière». La double attique en structure bois est le lieu des chercheurs et des patients, ces programmes sont rassemblés dans un même volume, lié par une passerelle à l'Institut de Cancérologie de la Loire. Le projet du centre Hygée, du nom de la déesse grecque de la prévention et de l'hygiène, sera donc lié à l'I.C.L relevant plutôt de «Panacée» déesse de la thérapeutique et sœur d'Hygée .



+ PRÉVENTION, FORMATION ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE



CONSTRUCTION DU NOUVEAU PÔLE HOSPITALIER PUBLIC-PRIVÉ DU VOIRONNAIS (38)

Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier de Voiron

Surfaces : SDO : 28 595 m² - 288 lits

Montant des travaux : 56 000 000 € ht

Concours : 2007/2009

Livraison : 2020

**En association avec Nickl & partners,
architecte mandataire**

Le projet de centre hospitalier s'inscrit dans un site encore rural. Cet environnement exige un ensemble léger de bâtiments, dont l'apparence et la volumétrie se retiennent. Pour être accepté ou acceptable, le projet doit intégrer une dimension paysagère forte et fédératrice.

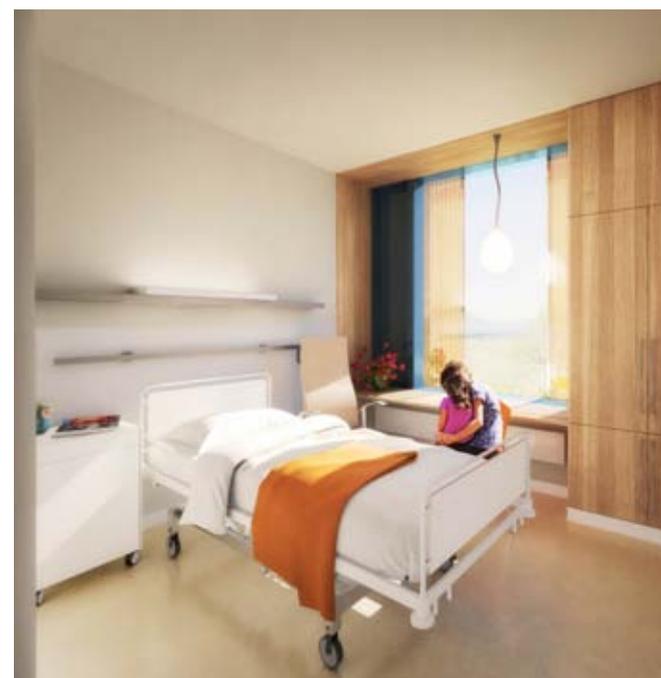
Cinq grands thèmes sont développés :

- le parvis et l'accueil,
- le parc,
- les patios,
- le paysage préservé,
- et les « parkings verts »

En complément, une trame de cheminements est mise en valeur, composé par une allée centrale, des mails transversaux et des chemins complémentaires.

Un ensemble citadin de quatre unités constitue un point de départ pour d'éventuels agrandissements ultérieurs.

Le projet se divise, conformément aux données du programme, en un plateau technique et deux plateaux d'hospitalisation sous forme de pavillons reliés par un corps transparent qui forme l'accueil principal de l'hôpital. Le plateau logistique est situé au sous-sol du plateau technique desservi par une cour de livraison.



+ HÔPITAL À LA CAMPAGNE



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE D'ÉCHANGES DE LYON PERRACHE (C.E.L.P) DANS LE CADRE DU PROJET URBAIN DU PEM PERRACHE À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Métropole de Lyon
Montant des travaux : 22 700 000 € ht
SHON : 35 000 m²
Concours : 2014
Livraison : phase 1 : 2019
phase 2 : 2022

Le Centre d'échanges de Lyon Perrache, une « machine à circuler » mis en service en 1976.

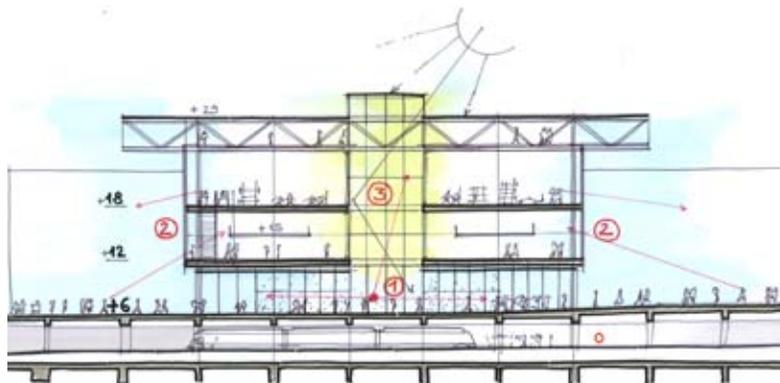
Au-dessus d'une autoroute, entre la gare de Perrache et un espace public majeur, il regroupe :

- 3 gares de bus
- Un parc relais
- 1 gare de métro
- 2 gares de tramway
- 1 galerie de boutiques et restaurant
- des jardins publics
- crèche et MJC

Le bâtiment est au cœur d'un projet urbain plus large, l'objectif de fréquentation à l'horizon 2030 est de 200'000 usagers/jour.

Le projet consiste à :

- libérer le sol de la ville et faciliter les traversées modes doux (niveaux 0m et +6m vers la gare sncf).
- réorganiser les gares et leurs accès afin d'améliorer le confort des voyageurs.
- reconfigurer l'ensemble du bâtiment, rendant les différents accès & liaisons, visibles & efficaces : rue verticale, place haute, traversée au-delà des limites du projet....



+ UNE MACHINE À CIRCULER



TRANSFORMATION GRAND MAGASIN EN COMMERCES + RÉSIDENCE TOURISME 40-48 RUE SAINT FERRÉOL - MARSEILLE (13)

Maître d'ouvrage : VIRGIL & AXIS IMMOBILIER

surface de plancher : 12 850m²

Montant des travaux : 13 000 000 € ht

Etudes : 2016 - 2017

Livraison : 2020

Cette réhabilitation réunit deux objectifs majeurs :

- réaliser une réhabilitation dans le respect du patrimoine bâti et de l'héritage architectural

- effectuer une reconversion adaptée aux nouveaux programmes et usages

Nous proposons de développer 3 thèmes architecturaux principaux tout en valorisant le patrimoine existant, intégrant la dimension environnementale (Amélioration de l'enveloppe thermique, choix de matières durables et recyclables, lumière naturelle...)

1. Les façades du rez-de-chaussée et du R+1 des commerces, le rapport à la rue et à l'échelle des piétons.
2. L'aménagement intérieur et la création d'un patio comme lieu central. Valoriser le patrimoine existant en restituant le principe de la trémie d'origine « retrancher plutôt que d'ajouter ».
3. Habiter les toits : profiter des vues magnifiques sur le grand paysage, la ville, recomposer la cinquième façade





espaces publics



REQUALIFICATION PARTIELLE DE LA PLACE CARNOT ET DE LA RUE AUGUSTE COMTE À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Métropole de Lyon

Montant travaux : 2 329 000 € ht

Surface : 7447 m²

Etudes : 2015

Livraison : fév 2018

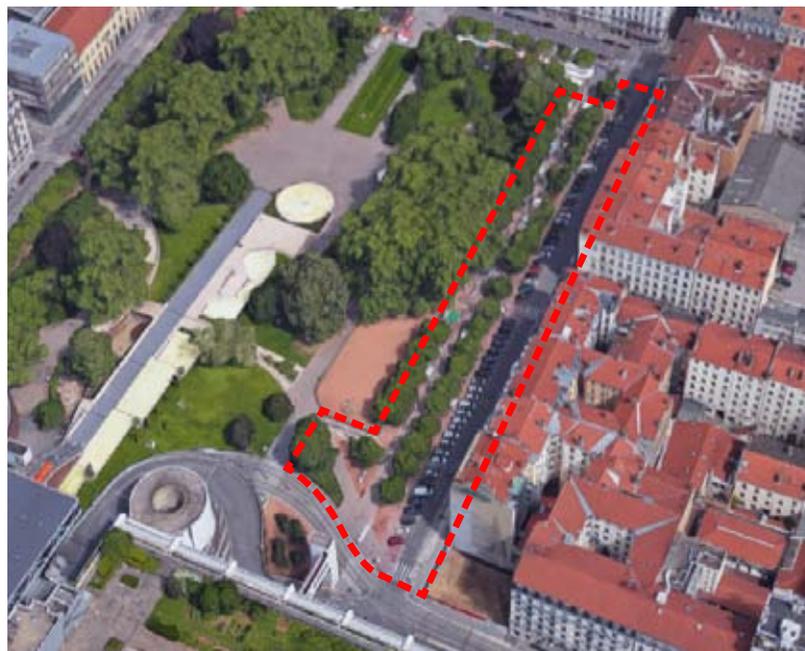
Le projet s'inscrit dans une volonté de sobriété, de simplification qualitative des revêtements présents et pourrait préfigurer une requalification globale à terme de la Place Carnot.

Le projet propose de reprendre une partie de la palette de matériaux présents sur le site afin de lier l'aménagement aux géométries fortes existantes.

Ainsi on retrouve l'utilisation de dallage calcaire pour les accroches urbaines et la promenade plantée, l'asphalte pour les surfaces périphérique et enfin le stabilisé en pieds d'arbres.

Ainsi on retrouve l'utilisation de dallage calcaire pour les accroches urbaines et la promenade plantée, l'asphalte pour les surfaces périphérique et enfin le stabilisé en pieds d'arbres.

Cet espace, une fois réaménagé, permet la tenue de quatre marchés hebdomadaires dans un cadre qualitatif qui privilégie les modes doux. Sa flexibilité et son statut de place lyonnaise incontournable en fait aussi une sélection de choix pour accueillir divers manifestations telles que le marché de Noël de Lyon.





+ ACCOMPAGNER LES USAGES

RÉALISATION DES ESPACES PUBLICS ET VRD DU CŒUR DE PROJET QUARTIER DES PINS À VITROLLES (13)

Maître d'ouvrage : Treize Développement pour la Ville de Vitrolles

Montant des travaux : 8 000 000 € ht

Surface : VRD et espaces publics , 58 000 m²

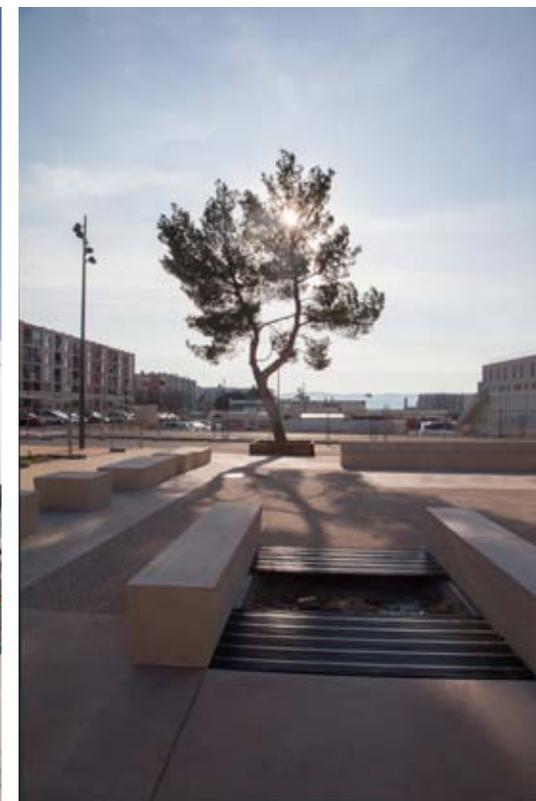
Études : 2010-2011

Livraison : 2015

Le Projet de Renouvellement Urbain du quartier des Pins à Vitrolles procède d'une volonté politique forte. Il vise le désenclavement, l'ouverture vers les autres quartiers, la diversification des modes de déplacement, le partage plus équilibré de la voirie jusque là dédié à l'automobile, la restructuration d'une offre commerciale de proximité, une typologie variée de logements.

Une attention quotidienne est portée à la cohésion sociale et à démocratie participative. Notre réflexion sur les espaces publics de la première étape du PRU nommé « Cœur de Projet » se réfère aux horizons - paysages majeurs et identitaires de la ville. Le plateau de l'Arbois et l'étang de Berre. L'avenue des Salyens et le marché forain du vendredi sont réorganisés au profit des transports collectifs et des modes doux de déplacement.

Des circulations internes aux quartiers sont créées à la faveur de vraies rues Est/Ouest et d'une promenade-jardin Nord/Sud, réceptacle de nouveaux usages : stationnement ordonné et généreusement arborée, jeux, jardins partagés etc...





+ DESSINER LE QUOTIDIEN

AMÉNAGEMENT DU QUAI GILLET, DU QUAI DE LA GARE D'EAU À L'AVENUE DE BIRMINGHAM À LYON 9ÈME ET 4ÈME (69)

Maître d'ouvrage : Le Grand Lyon
Surfaces aménagées : 71 000 m²
Montant des travaux : 19 000 000 € ht
Études : 2010-2011
Livraison : 2015

Recréer une identité de porte de ville par des aménagements urbains en lien avec la création d'infrastructure, le pont Schuman et le tunnel mode doux de la Croix-Rousse. Développer des continuités «modes doux» Est/Ouest et améliorer l'accessibilité piétonne. Prendre en compte et favoriser les itinéraires de transports en commun. Accompagner l'aménagement des quais de Saône en cohérence avec le projet rives de Saône et Confluence. Rééquilibrer le trafic sur chacune des deux rives. Valoriser le patrimoine paysager, architectural et fluvial, les vues rapprochées et lointaines et la poésie des lieux.



+ QUALIFIER TOUTE LA VOIRIE



AMÉNAGEMENT DES BERGES DU CANAL SAINT-DENIS ENTRE LE PONT DE STAINS À AUBERVILLIERS ET LE CARREFOUR DES CANAUX À PARIS (75)

Maître d'ouvrage : La ville de Paris,
SEMAVIP, Plaine Commune
Surfaces aménagées : 30 000 m²
Montant des travaux : 10 000 000 € ht
Études : 2011
Livraison : 2014 (tranche 1 et 2)
2017 (tranche 3)

Nos réflexions prolongent et enrichissent les notions « d'horizon-paysage » et de « parc-canal » développés depuis au moins deux décennies sur le canal Saint-Denis. La période actuelle entérine la forte volonté politique d'un dialogue avec l'eau et d'un retournement de la ville vers le canal. Ses berges et les quartiers naissants mitoyens forment un corridor écologique de première importance au sein du vaste territoire du Nord est de Paris. Ainsi, le projet s'attache à concilier maintien des fonctions historiques & industrielles de l'ouvrage (transport fluvial et adduction d'eau), avec des objectifs plus contemporains :

- accueillir le vivant (strate arborée régénérée, plessis, micro-implantations végétales, lignes flottantes, éco-systèmes démultipliés).
- diversifier les pratiques sociales (accès facilités, continuités cyclables et piétonnes, jeux et sports libres, jardinage...).
- valoriser le patrimoine et les ressources en place (bassin de Flandres, écluses, mur perré, ouvrages de franchissement).
- inscrire le canal dans la modernité (scénographie lumineuse soignée, design unitaire, relation aux espaces publics mitoyens...).



+ LAISSER VENIR LE VIVANT



RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZONE AMONT DU PORT DE JAVEL ENTRE LE PONT MIRABEAU ET LE DÉBOUCHÉ DU PARC ANDRÉ CITRÖEN À PARIS (75)

Maître d'ouvrage : Ports de Paris

Surface : 12 435 m²

Montant des travaux : 4 500 000 € ht

Concours : 2013

Livraison : 2018

Le réaménagement du Port de Javel bas pose la question de la rencontre entre des usages liés aux activités présentes et des usages de promenade.

Le port est avant tout un lieu économique exploité actuellement par 3 armateurs, à l'avenir il n'en accueillera plus que deux. L'aménagement devra avant tout concilier les différentes contraintes d'usage.

Ce projet affirme la volonté de donner à voir le port et son activité. Il permettra de clarifier les parcours piétonniers, d'une part en intégrant le bord à quai dans la continuité de la promenade des quais de Seine et d'autre part en requalifiant la promenade du quai haut en limite de RER. Le traitement qualitatif des accès et des traversées entre quai haut et bord à quai constitue une préoccupation importante. La qualification des bords de Seine, à cet endroit stratégique pour la ville et pour le 15^{ème} arrondissement, offrira une image moderne du port, conciliant l'activité économique et la promenade dans un même espace, beau et fonctionnel.





REQUALIFICATION DE L'AVENUE MERMOZ À LYON (69) - SUPPRESSION DE L'AUTOPONT A43

Maîtres d'ouvrage : DREAL - Le Grand Lyon

Montant des travaux : 31 500 000 € ht

Surface globale : 111 000 m²

Concours : 2004

Livraison : 2012

MOE complète : voirie, suppression de l'autopont

- réseaux y compris EXE et OPC (Sitéudes)

G+C mandataire

L'objectif de suppression du viaduc routier permet de :

- conforter (étirer) depuis les berges du Rhône l'axe historique Berthelot - Mermoz, en prolongeant une avenue longue de 5 kilomètres, au gabarit homogène,
- repenser la limite Est de la ville en repoussant celle-ci plus à l'Est du boulevard Pinel, afin d'intégrer le quartier des Essarts au pôle commercial et au pôle d'échanges,
- supprimer, estomper les barrières physiques ou mentales en limite de chaque quartier, par le dessin de la voirie et les continuités piétonnes.





+ UN BOULEVARD URBAIN : PORTE EST DE LYON

AMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS DU CENTRE DE VALENCE (26)

Maître d'ouvrage : Ville de Valence

Surface aménagée : 75 600 m²

Montant des travaux : 24 500 000 € ht

Concours : 2002

Réalisation : 2010

Les grands enjeux de ce réaménagement auxquels répond ce projet sont de passer d'un nœud routier, d'une accumulation de flux de déplacements, à un espace public, ouvert et sécurisé, de passer d'une succession de lieux distendus au partage d'un espace composé, multiple et continu et enfin de passer de l'entre-deux à l'espace du lien.

Nous proposons ici une véritable métamorphose des boulevards, pour permettre d'autres pratiques, donner une identité valorisante de la ville et de son tissu urbain et offrir à travers un espace partagé et confortable, une «politesse des usages».





+ MÉTAMORPHOSE URBAINE



AMÉNAGEMENT DES PLACES GARIBALDI & TOJA À NICE (06)

Maître d'ouvrage : Communauté
d'Agglomération Nice Côte d'Azur
Surface aménagée : 11 000 m²
Montant des travaux : 8 500 000 € ht
Offre lauréate : 2006
Réalisation : 2008

Le projet architectural et paysager a pour objectif :

- refonder la place comme le noyau originel de l'urbanisme niçois,
- mettre en valeur son patrimoine architectural et la statue de Garibaldi,
- d'améliorer sa qualité environnementale,
- de relier la vieille ville à l'artère commerçante de la rue de la République.

Le projet de déplacement vise à repartager l'espace au profit des piétons, à procéder à une réorganisation radicale des flux routiers, à réussir l'intermodalité. La place accueille le site propre de la 1ère ligne de tramway de Nice.





AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DU ROND POINT ET RUES M^{AL} JOFFRE ET A. BRIAND AU HAVRE (76)

Maître d'ouvrage : Ville du Havre
Surface aménagée : 3,5 hectares
Montant des travaux : 5 834 000 € ht
Concours : 2008
Réalisation : 2012

A l'image de l'ancienne place, celle qui fut le lien de centralité de la ville d'après guerre, notre projet tente de redonner une simplicité au Carrefour du Rond Point. Un large cercle est dessiné dans la continuité des façades Sud, pour donner une géométrie et une unité au lieu. Le carrefour est aménagé « en croix », de façon urbaine, pour réduire l'emprise des voies de circulation et favoriser les espaces piétonniers. Un couvert végétal, composé de petites cépées à fleurs et de quelques marronniers existants, souligne l'unité de l'aménagement et apporte une échelle humaine à la place.



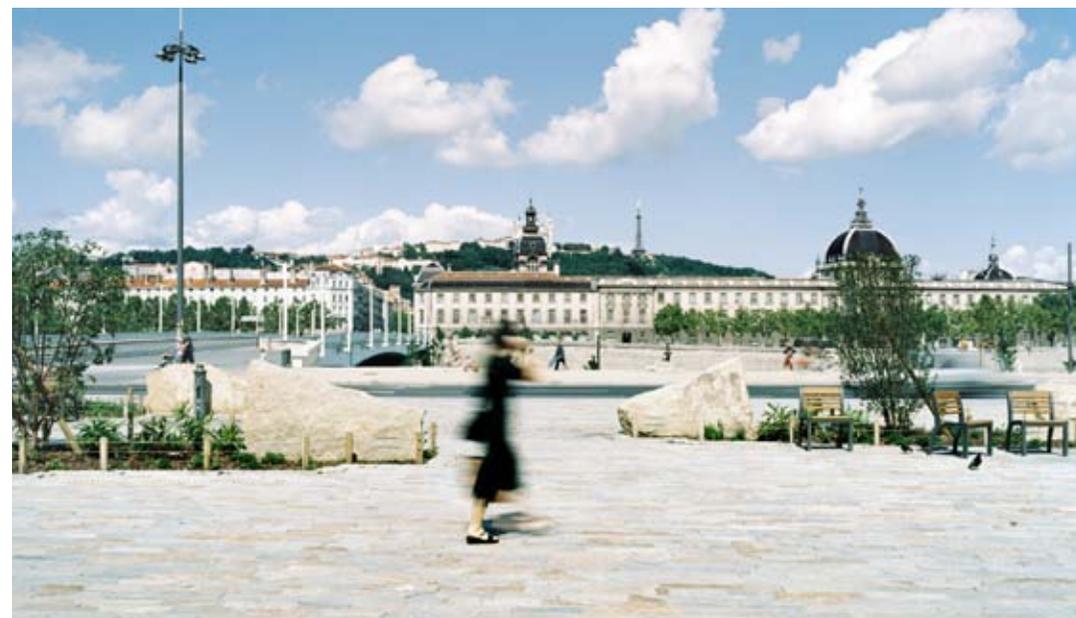
+ DESSINER UN COEUR DE QUARTIER



AMÉNAGEMENT DES PLACES JUTARD ET RASPAIL (LA FOSSE AUX OURS) À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Le Grand Lyon
Surface aménagée : 18 700 m²
Montant des travaux : 4 881 000 € ht
Concours : 2004
Réalisation : 2007

Nous avons dessiné le site, dans une approche contextuelle, pour révéler l'architecture et le patrimoine paysager existant, en affirmant la beauté du site et des vis-à-vis Fourvière/Presqu'île/Guillotière, en soulignant le cours Gambetta, épine dorsale qui distribue le cœur de ville, en enrichissant la perception et la relation au Rhône, en maintenant dans la mémoire collective, la force symbolique de l'ancienne fosse aux ours, identifiée jusqu'à maintenant par sa géométrie circulaire et en transformant un espace clos et en creux, la fosse, en un espace ouvert et plan, la place.





+ UN LIEN AVEC LES BERGES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DU GROS CAILLOU À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Le Grand Lyon
Surface aménagée : 16 000 m²
Montant des travaux : 4 165 000 € ht
Concours : 2004
Réalisation : 2008

La réalisation d'un parking public enterré de 440 places est associée à la réalisation d'un espace public en surface qui devient un lieu de proximité et de promenade, un lieu festif à l'écart de la circulation automobile et un lieu touristique et historique. Le point de vue sur la ville et le grand paysage est valorisé par des gradins discontinus simplement posés sur la pente enherbée. D'Est en Ouest, on passe du belvédère proprement dit à une large clairière ouverte, puis à un square arboré qui crée un filtre, une transition végétale et visuelle, entre le boulevard urbain et l'esplanade.





+ LÀ-HAUT SUR LA COLLINE

RÉALISATION D'UN JARDIN EN COEUR D'ÎLOT D'IMMEUBLE DE BUREAUX À LYON (69)

Maître d'ouvrage : Sogelym - Steiner

Surface : 1 500 m²

Montant des travaux : 300 000 € ht

Réalisation : 2012

Le plan des masses architecturales et paysagères du projet APICIL (ZAC de l'industrie à Vaise) découle de la position géographique exceptionnelle de la parcelle dédiée. Entre balme boisée et rive du Val de Saône, la transparence de la façade côté rue et la distribution « en peigne » des bureaux, largement ouverts sur l'eau pour le plus grand nombre, assurent une continuité végétale apaisante. Les essences couramment présentes dans la balme, les érables planes, les érables à feuille de platane, les frênes, merisiers en baliveaux, tiges, cépées, de formes et tailles variées créent une ambiance fraîche de sous-bois. Des arbrisseaux et plantes vivaces, petit houx, buis, chèvrefeuille, lierre, pervenche offrent refuge à une biodiversité de la faune et de la flore forestière alentours. En dépit de sols majoritairement reconstitués sur dalle, une fertilité s'installe peu à peu.





+ COEUR D'ÎLOT FERTILE

CONCEPTION ET RÉALISATION DES ESPACES PUBLICS DU SECTEUR HOCHÉ, ZAC SEINE ARCHE À NANTERRE (92)

Maître d'ouvrage : Établissement Public d'Aménagement Seine Arche (EPASA)
Surface globale : 3 hectares
Montant des travaux : 9 150 000 € ht
Offre lauréate : 2006
Livraison 1ère tranche : 2010

Lauréat au 13ème Grand Prix de l'environnement des villes d'Ile-de-France

Catégorie : Urbanisme, Patrimoine et développement durable, Gestion environnementale de l'espace urbain

Label national «Ecoquartier» - Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Une attention particulière portée sur l'aménagement des espaces publics :

- la gestion des eaux pluviales optimisée : phytoremédiation via les noues paysagères, bassins paysagers d'infiltration, bassins de rétention, chaussées réservoirs,
- la gestion différenciée des espaces verts : essences végétales résistantes, utilisation raisonnée des engrais et des pesticides,
- l'imperméabilisation des sols limitée à 40%,
- l'aménagement d'une zone 30.





+ UNE MATRICE DURABLE

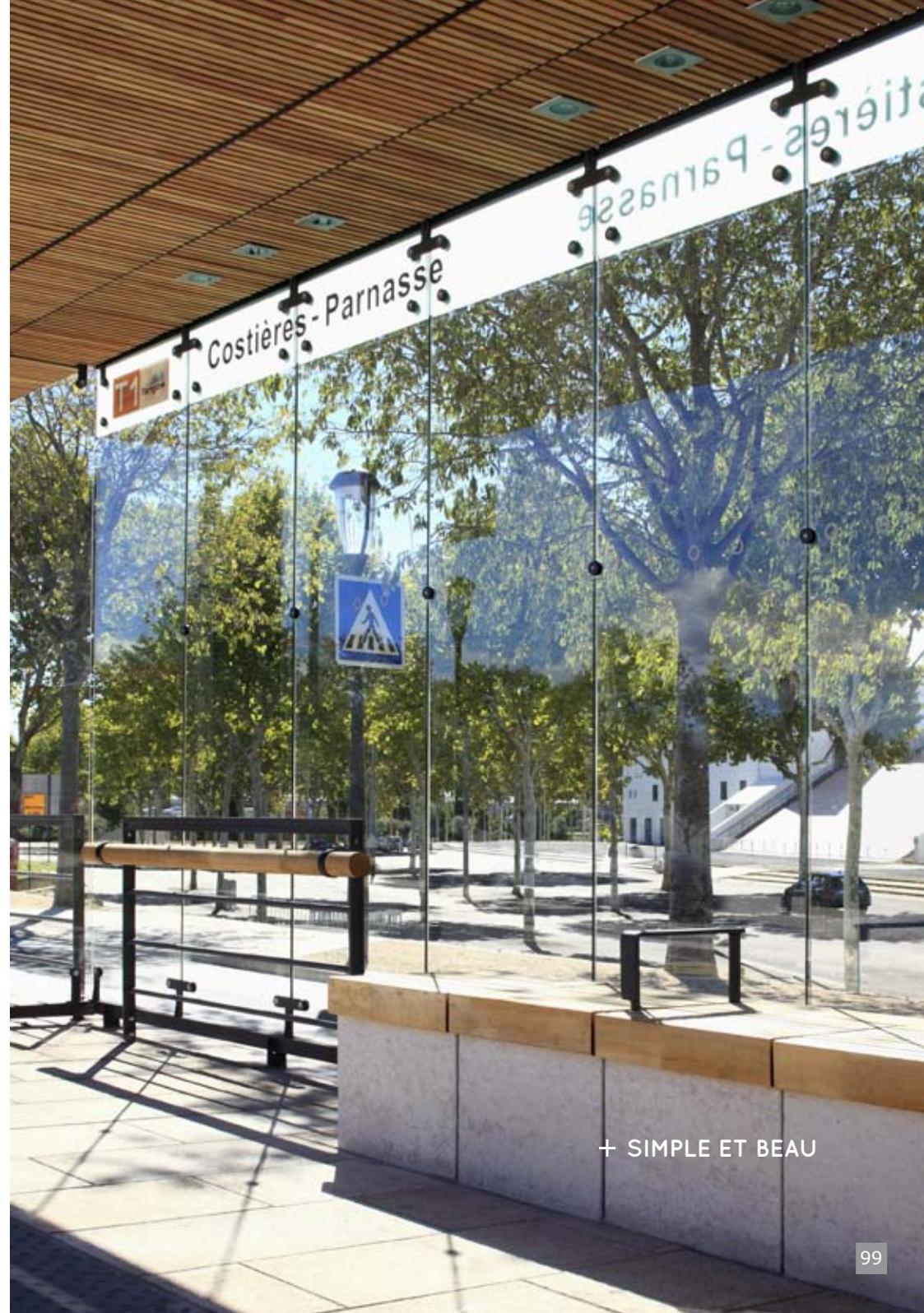
MOBILIER DU BHNS DE NÎMES (30)

Maître d'ouvrage : Nîmes Métropole
Montant des travaux : 27 000 000 € ht
(1ère phase) avec infrastructure
Concours : 2008
Réalisation : 2012

Nîmes est une belle ville historique. Le site propre modifie la voirie et donc l'image de la ville, il aide à interpréter le sens de ses espaces : il marque les perspectives rythmées par les alignements d'arbres, les espaces verts, les forces typiques et spécifiques de ses quartiers centraux et périphériques, ses étendues et ses espaces de réserve. Il contribue à renforcer et à mettre en valeur l'armature viaire de l'agglomération. Le site propre donne à l'armature urbaine une identité nouvelle. «La ligne» est une entité à elle seule et le citoyen se situe par rapport à son parcours. Le BHNS est un facteur d'identification au concept d'agglomération, d'unification de la ville. Faciliter l'usage du Bus à Haut Niveau de Service c'est veiller à l'excellence de son fonctionnement et de son confort et créer les conditions pour que les entités de la ville où passe ce réseau soient agréables. En arrière plan se dessine la question de l'identité du réseau. Cette identité repose sur:

un matériau clair pour le revêtement des espaces piétons; le design et le traitement des stations et du mobilier. Le dessin est intemporel : c'est un archétype, au dessin épuré.





+ SIMPLE ET BEAU

MOBILIER DES BOULEVARDS DE VALENCE (26)

Maître d'ouvrage : Ville de Valence
(Direction Développement Urbain)
Surface aménagée : 75 600 m²
Montant des travaux : 24 500 000 € ht
Concours : 2002
Réalisation : 2007- 2009





+ MOBILIER À VIVRE

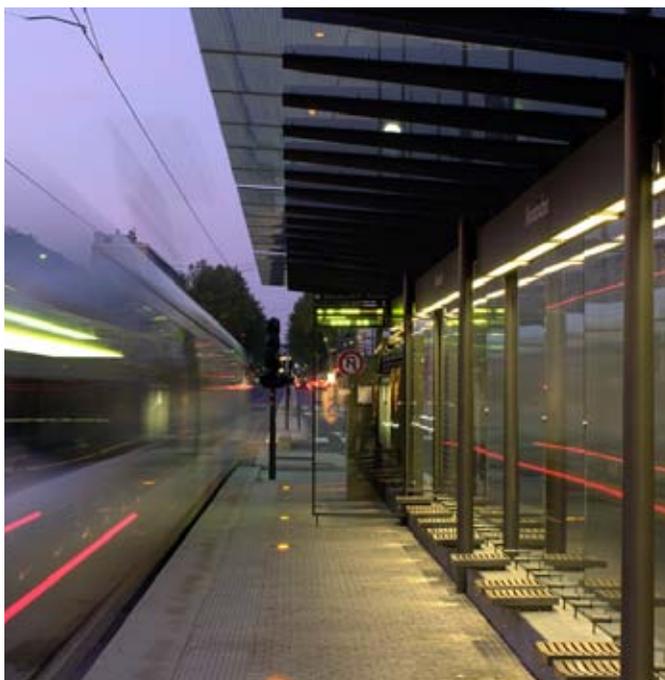
ÉTUDE ET RÉALISATION DU MOBILIER DES STATIONS DU TRAMWAY DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE (69)

Maître d'ouvrage : SYTRAL (Syndicat des Transports de l'Agglomération Lyonnaise)
Montant des travaux : 91 494 000 € ht
(Aménagement urbain et mobilier)
Études : 1997-1998
Réalisation : 1998-2000

En association avec Jean-Michel Wilmotte

La station est conçue comme un jeu de construction d'éléments indépendants, de petites échelles assemblées en modules dont les aménagements et la longueur varient selon les besoins et les contraintes géométriques des rues. C'est donc un espace qui combine tous les éléments mobiliers et les éléments d'armatures, d'enveloppe et de couverture, en cohérence et en continuité avec la ligne de mobilier du Grand Lyon.

Les stations protègent les personnes des intempéries, donnant le confort des parois et des toits, le verre pour voir et éclairer, le claustra pour vêtir et protéger, le métal pour construire et structurer, le granit pour fonder et relier au sol.





+ MOBILIER URBAIN DU TRAMWAY

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE D'ITALIE À PARIS 13^E (75)

Maître d'ouvrage : Mairie de Paris

Mandataire : Cabinet MERLIN

Paysagiste : gautier+Conquet & associés

Montant travaux : 3 400 000 € ht

Surface : 36 000 m²

Offre : 2016

Livraison : 2019

Le projet se situe dans le contexte de la requalification de 7 places parisiennes d'ici à 2020 suivant une volonté de proposer des espaces publics traités avec délicatesse et dans le respect à la fois du patrimoine parisien et des engagements environnementaux.

Le projet suit 4 orientations principales :

- 1 - Rééquilibrer les usages de l'espace public au profit des piétons et des cyclistes
- 2 - Répondre aux nouvelles attentes de l'utilisateur
- 3 - Répondre aux impératifs écologiques et renforcer la dimension végétale
- 4 - Renouveler et réinventer l'espace public parisien tant au plan des aménagements que de la méthode de conception et de réalisation (plus souples, sobres et économes en moyens).

Le scénario élaboré reconquiert l'espace dédié à la voiture et donne ainsi la possibilité d'une appropriation pour de nouveaux usages:

- L'espace circulé sur la place sera réduit à 13,5 mètres facilitant ainsi les traversés et l'appropriation du square central ;
- Le débouché du boulevard V. Auriol sera reconfiguré en un parvis piéton unifié
- Les jardinets seront étendus sur les trottoirs
- Les parcours cyclables seront complétés et mieux identifiés
- Le jardin central sera requalifié et rendu plus accessible
- Un projet de mise en valeur de l'espace public par un nouvel éclairage sera proposé.

gautier+conquet architectes et paysagistes



Contre-Allée Rosalie



Contre-Allée Godefroy



Avant

① - Mairie du 13e arrondissement

② - Métro Place d'Italie

③ - Centre commercial

1

+ D'UNE PLACE URBAINE À UNE ÎLE FERTILE

2

3

mobilités



RÉALISATION DU PÔLE D'ÉCHANGES AU NIVEAU DE LA GARE FERROVIAIRE D'ANTIBES (06)

Maître d'ouvrage : Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis
Surface : 40 000 m²
Montant des travaux : 12 290 000 € ht
Études : 2011
Livraison : 2014

*Prix de l'Aménagement Urbain et
Paysager
Édition 2015*

L'ambition du programme consiste à dessiner une gare à deux façades et deux entrées, liées à la position de la gare dans l'agglomération. Cette position en limite, mais hors du centre ville, est un atout, qui en fait bien une gare d'agglomération, afin de :

- créer un vrai nœud de convergence de l'ensemble des modes de transport.
- développer une gare de voyageurs à l'échelle du bassin de vie de la Communauté d'Agglomération.
- organiser les façades urbaines de la gare véritable vitrine de la ville.

Le pôle d'échanges, un site stratégique nécessitant des arbitrages mais avant tout efficace et tourné vers l'utilisateur. Il devient un maillon des chaînes de déplacements, un équipement vivant en constante évolution avec des enjeux sur des sujets comme l'environnement, l'ergonomie, les rythmes cadencés, les confort d'usages, création de parc relais et liaisons.



+ UN BÂTIMENT PAYSAGE



AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE À BOURG-EN-BRESSE (01)

Maître d'ouvrage : Communauté
d'agglomération de Bourg-en-Bresse
Surface : 19 500 m² (espaces publics et VRD)
Montant des travaux : 5 000 000 € ht
Études : 2011
Réalisation : 2014

Le projet s'inscrit dans le programme régional des gares (contrat de plan État/Région) dont les objectifs sont de renforcer l'intermodalité et l'accessibilité par une meilleure organisation des flux d'échange pour tous les voyageurs (automobilistes, piétons, cyclistes, usagers des transports en commun, taxis, scolaires, ...), d'améliorer l'accueil et le confort des voyageurs (attente, vente, information, sécurité, ...), de renforcer les fonctions de centralité en prenant en compte les services et les projets urbains environnants, de valoriser le site, le quartier urbain et ses accès et d'organiser les façades urbaines de la gare. Se traduisant par la création d'un grand parvis piétons alliant qualité de traitement minéral et végétal et une fonctionnalité améliorée et sécurisée.



+ UNE PORTE DANS LA VILLE



AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGE DU PRÉ DE L'EAU À MONTBONNOT-SAINTE-MARTIN (38)

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan

Surface : 26 000m² et parking de 200 places

Montant des travaux : 5 585 000 € ht

Études : 2016 – 2017

Livraison : 2018

« L'aménagement d'un pôle d'échange multimodal à Montbonnot-Saint-Martin répond à un double objectif : offrir aux habitants une offre de rabattement performante et aménager une nouvelle entrée de ville.

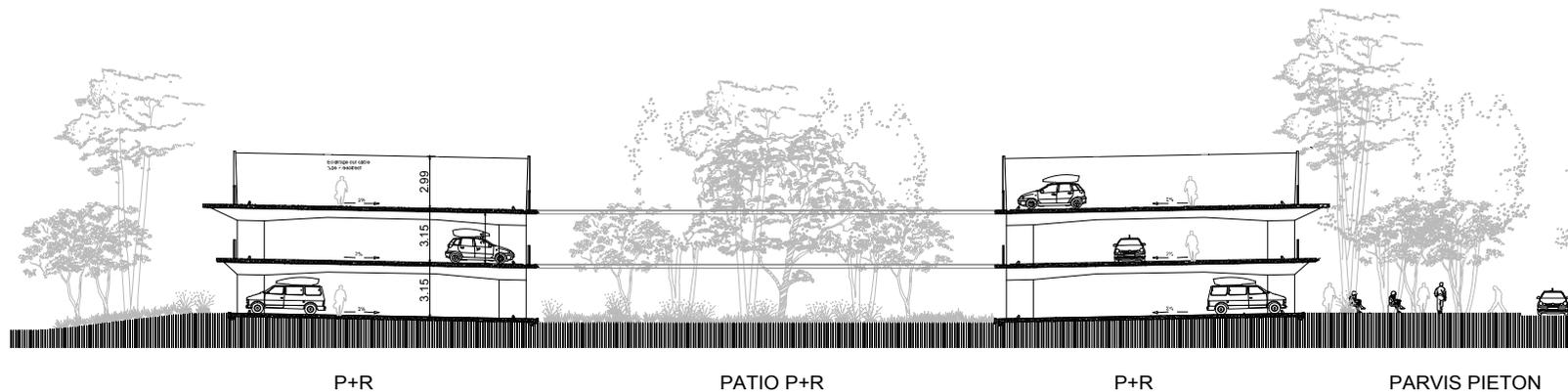
Ce parking est donc conçu comme un équipement urbain :

- une façade urbaine, marque le lien avec le pôle bus et intègre l'offre de service du Pôle d'échanges (consignes Vélo, Agence commerciale...)

- une offre évolutive, support de l'attractivité du P+R et de sa pérennité
- une surélévation est intégrée à la conception.

Le projet compose avec le grand paysage environnant : Massifs de la Chartreuse, de Belledonne.. Le Parking est une nouvelle ligne dans le paysage.

Résolument ouvert, il est composé autour d'un patio central, planté et s'inscrit dans un cadre végétal dense. »





+ UN PARKING COMME UN ÉQUIPEMENT PUBLIC

CRÉATION D'UN PÔLE MODAL ET D'UNE GARE CEVA - AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE D'ANNEMASSE (74)

Maître d'ouvrage : Agglomération d'Annemasse

Shon : 40 000 m² - **Surface :** 32 000 m²

Montant des travaux : périmètre opérationnel

8 500 000 € ht

Concours : 2012

Livraison : 2019

La gare d'Annemasse sera demain un pôle d'échanges exceptionnel profitant d'une desserte TER + CEVA réunis, du BHNS, de bus urbains, de la gare routière départementale, du tramway proche, et d'un parc-relais en ouvrage de 200 places. Elle est aujourd'hui un site « fonctionnel » ingrat, enclavé, et cerné par des voiries et une circulation automobile complexe, qui par conséquent, n'est pas attractive pour les mobilités douces. On voudrait ici rendre possible l'appropriation, par la ville, de la gare. Ou encore inclure la gare dans la ville, avec comme articulation un espace public ouvert. La ville dense pourra également remonter au-delà de la gare, jusqu'à la rue des frères Tassile. Au-delà de l'offre de transport élargie, l'objectif ce grand projet urbain est de développer, en lien avec le futur pôle modal, la ville de demain, au coeur d'Annemasse : un centre habité, attractif, qui regroupe logements, activités, commerces.



+ UN QUARTIER DE GARE POUR DEMAIN



RÉALISATION DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL FLOTTIBULLE À PONT-DE-CLAIX (38)

Maître d'ouvrage : SMTC

Montant des travaux : 2 548 000 € ht

Etudes : 2017

Réalisation : 2019

Ce pôle d'échanges implanté au sud de l'agglomération grenobloise s'inscrit, tant dans un contexte de renforcement de l'offre des transports en commun que dans une logique de renouvellement urbain.

Situé à la confluence des flux, le long du cours st André, adossé à une voie ferrée et directement relié au futur terminus de tramway de la ligne A, il marque l'entrée de l'agglomération et se présente comme une « vitrine » des ambitions de la ville. Il offre un espace public central, autour duquel sont distribuées toutes les fonctions du pôle :

- de transport, avec un parking de 60 places, intégrant une dépose minute et de prise en charge taxis, des stationnements cycle, libres et sécurisés, les arrêts de bus urbain ou interurbains, et le terminus du tramway de l'autre côté de la voie ferrée.

- liées à l'usage quotidien, avec un espace de consigne colis, une zone de kiosque, un emplacement dédié aux food truck, ou encore des sanitaires publics

Le projet rassemble toutes ces fonctions dans un dispositif architectural cohérent sous forme de auvents qui encadrent l'esplanade centrale. Le franchissement de la voie ferrée qui permet de connecter le terminus du tramway avec le pôle, marque le lieu et affirme sa présence singulière sous la forme d'un ruban continu et coloré.

Au-delà des problématiques d'accessibilité et de transport, le projet acquiert donc aussi un statut de projet urbain, architectural et paysager qui n'oublie pas d'intégrer les notions d'évolutivité ou d'empreinte écologique.

gautier+conquet architectes et paysagistes





RÉALISATION D'UNE PASSERELLE DANS LE CENTRE VILLE D'ÉPINAL (88)

Maître d'ouvrage : Ville d'Épinal

Dimensions : portée : 63 mètres

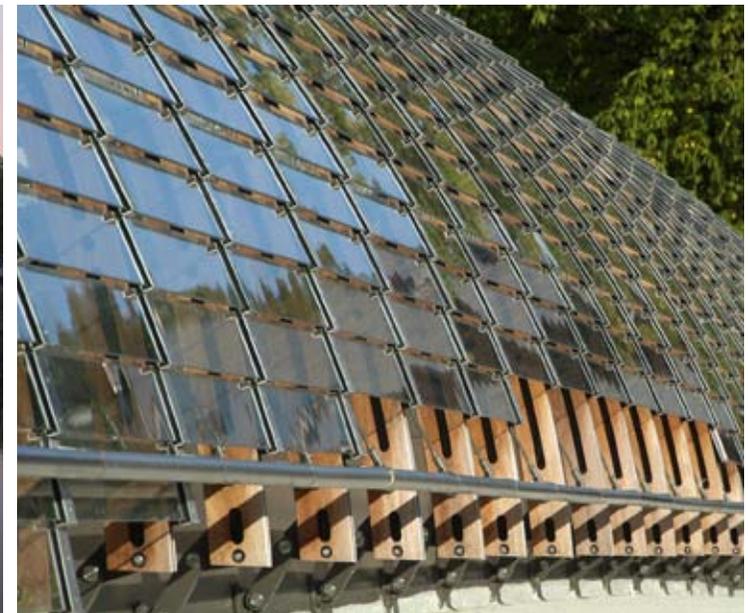
largeur : 6 mètres

Montant des travaux : 1 195 000 € ht

Concours : 2003

Réalisation : 2005

La passerelle est de facture contemporaine mais néanmoins discrète pour qu'elle puisse s'intégrer au patrimoine environnant. D'une longueur de 63 m, elle franchit la rivière par une seule travée. Le tablier est une structure multicellulaire en acier, extrêmement élancée et fine pour minimiser les obstructions lors des crues et permettre un accès sans dénivellation. L'allée aval est protégée des vents dominants par un auvent transparent fixé sur la nervure ; les piétons qui l'emprunteront trouveront sous l'auvent des bancs disposés face à la rivière. L'allée amont, libre de tout mobilier urbain, sera plutôt destinée aux cyclistes.



+ OUVRAGE D'ART ET DESIGN URBAIN



CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE - PARC MUSÉE DU PUIITS COURIOT À SAINT-ETIENNE (42)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne

Dimensions : Longueur Passerelle : 121 m

Montant des travaux : 1 600 000 € ht

Etudes : 2015

Livraison : 2017

En association avec Michel Corajoud et Archipat

Le schéma directeur du Parc Musée propose plusieurs zones d'accessibilité principales. La première en importance se situe à l'est du Parc et du Musée dans l'axe Aristide Briand / rue de la Paix mais aussi à proximité de la gare, des stations de bus, de son parking et aussi proche de l'axe Auguste Dupré / Michel Rondet.

La nouvelle passerelle piétonne est un point de connexion direct entre le centre-ville et le Parc-Musée Couriot, et aura pour but d'introduire le site minier

Elle prend appui à l'angle de la rue du Ghetto de Varsovie et du pont de la Pareille formant une courbe tendue en direction de l'entrée du Musée. Un premier espace élargi de forme triangulaire situé contre le pont de la Pareille, définit le « seuil d'entrée » au Parc musée.

La passerelle permet aussi une accessibilité directe au parc grâce à un ascenseur et un escalier.

L'ouvrage mesure 121m de long et 4.50m de large. La structure principale est constituée d'une poutre caisson en acier à géométrie variable supportée par des poteaux en forme de V inversé espacés de 22.50m. Le sol est formé par des éléments en béton préfabriqué, et Les gardes corps sont constitués par des profils rectangulaires verticaux.





+ LIEN ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT

PROLONGATION DE L'AXE ROUTIER COUVERT DU PAILLON ET AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD VÉRANY À NICE (06)

Maître d'ouvrage : Conseil Général des Alpes-Maritimes

Montant des travaux : 13 720 000 € ht

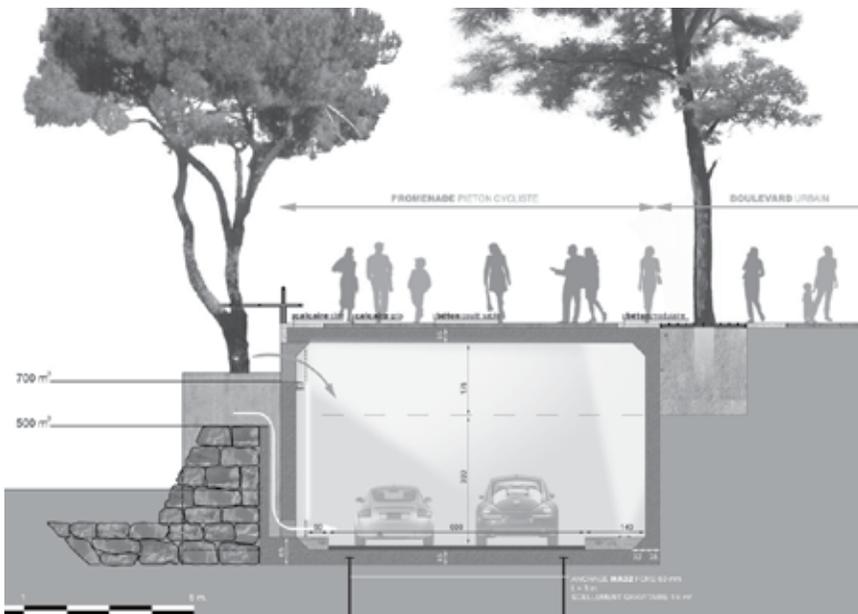
Surfaces aménagées : 13 100 m²

Concours : 2002

Réalisation : 2008

La séquence du Paillon à aménager se lit à la fois comme la première (venant du centre ville) et la dernière section (venant des quartiers Est) d'où l'on appréhende les eaux vives du Paillon.

Au Sud, à partir de la promenade des Anglais, après une succession de jardins (Albert 1er, Masséna), on rencontre les principaux équipements (théâtre, MAMAC, Acropolis, Palais des Expositions, future bibliothèque...), de l'agglomération qui rythment et composent la couverture de la rivière.





+ UNE PROMENADE SUR UN OUVRAGE D'ART

PARKING RELAIS MERMOZ - GALERIES LAFAYETTE À BRON (69)

Maître d'ouvrage : Sytral

Shon : 11 946 m² - 446 places

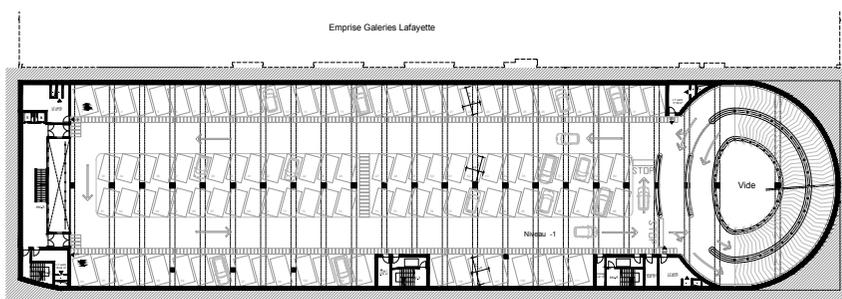
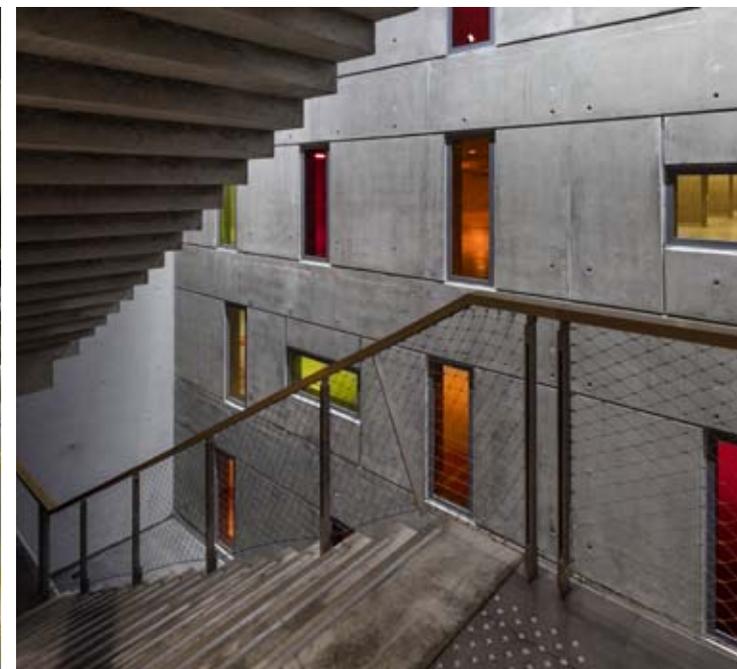
Montant des travaux : 8 460 000 € ht

Concours : 2012

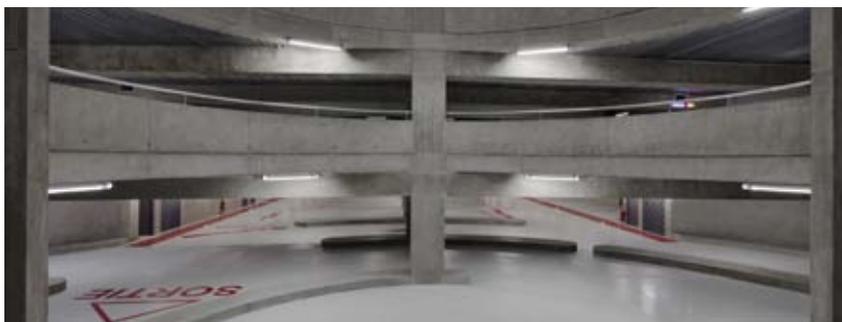
Livraison : 2015

Notre projet est marqué par la présence de deux failles : deux éléments architecturaux forts qui viennent « encadrer » la zone de stationnement. Une faille est réservée aux connexions verticales pour les piétons, et se situe à l'ouest du projet. Elle est traversée par un escalier encoissonné et permet la connexion avec le métro. La deuxième faille se situe à l'est et est dédiée aux deux rampes de circulation des véhicules uniquement. Depuis chaque niveau, les failles permettent une lecture des accès piétons comme véhicules. Elles guident les utilisateurs par leur lumière « à part ». Ce sont des « puits de lumière » qui filtrent la lumière du jour et la complètent de lumière artificielle.

La double rampe hélicoïdale permet un gain de temps pour les automobilistes et un aménagement optimisé du parking. La rampe extérieure permet de descendre dans les niveaux inférieurs, alors que la rampe intérieure permet la remontée. Du fait du fonctionnement propre à un parking relais, les croisements sont très limités



plan Niv. -1: 111 places
(181.32 NGF)





+ DESIGN ET FONCTION

CRÉATION D'UNE LIGNE DE 12 KM DE TRAMWAY DONT 3 KM EN ZONE URBAINE DENSE ET 9 KM EN PÉRIURBAIN DE GRENOBLE À FONTANIL (38)

Maître d'ouvrage : SMTC

Maître d'ouvrage mandataire : Territoire 38

Montant des travaux : 169 000 000 € ht

Offre lauréate : 2009

Livraison : 2014 (1^{ère} tranche)

2015 (2^e tranche)

La ligne E du tramway grenoblois dessert le territoire nord-ouest de l'agglomération. Les communes desservies sont : Grenoble, par le cours Jean Jaurès, de 42 m. de large, à l'architecture dense et classique, situé entre centre-ville et quartier de la gare, St-martin-le-Vinoux, St-Egrève, le Fontanil, communes périurbaines, à travers un tissu pavillonnaire ponctué de parcs et d'échappées visuelles sur les montagnes. La réalisation de la ligne E est un projet phare pour la métropole et le SMTC. Il s'agit d'appliquer pour la première fois la démarche Urbanisme et Transport (vision globale et cohérente de l'évolution du territoire, lien entre politique d'aménagement et de transport, intensification urbaine autour des lignes de transport).





PROLONGEMENT DE LA LIGNE T2 DE LA DÉFENSE (92) À BEZONS (95)

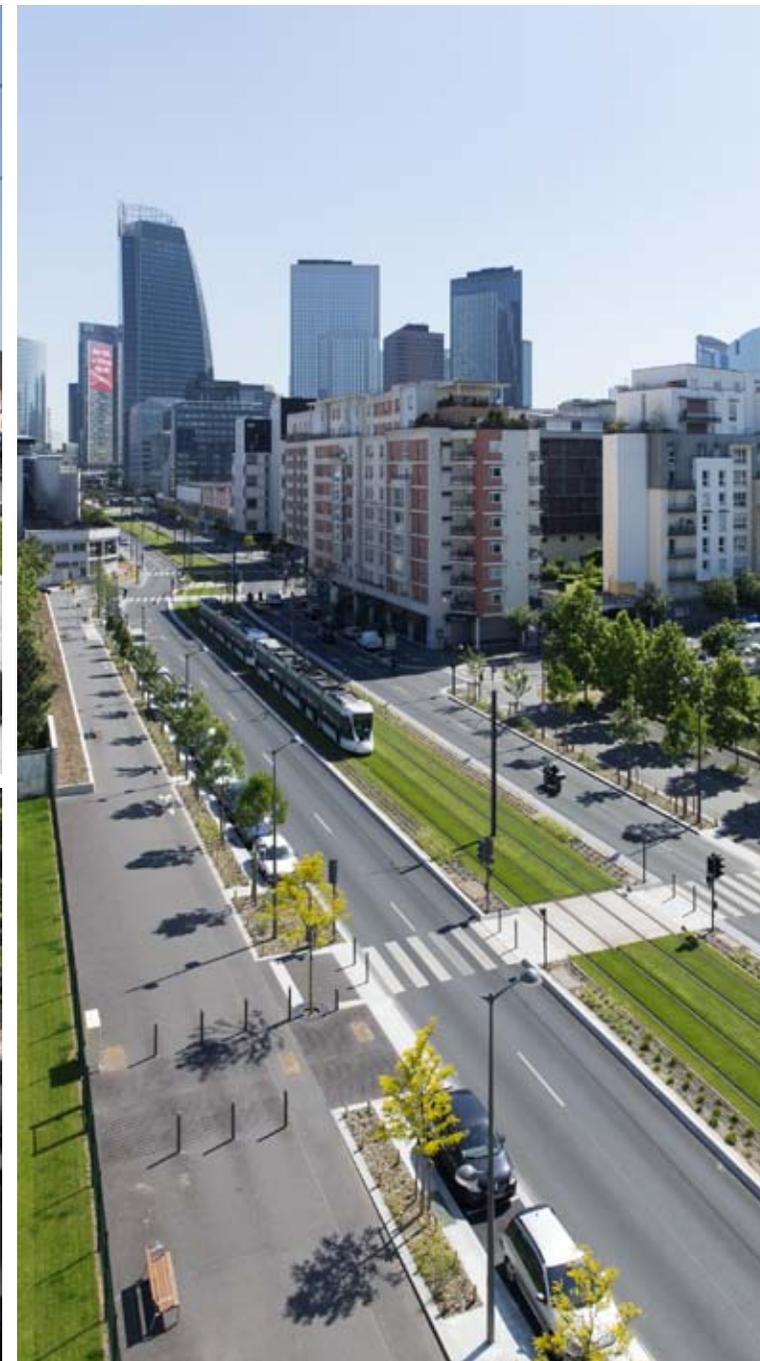
Maître d'ouvrage : Conseil Général 92,
Conseil Général 95

Montant des travaux : 49 615 000 € ht

Concours : 2004

Livraison : 2012

L'aménagement de l'extension de la ligne T2 qui dessert 5 communes répond à deux principes forts : Concentrer l'effort de réaménagement sur quelques sites bien identifiés, en premier lieu les 8 stations, interface entre la ville et le système de transport, Insérer la plate forme du tramway dans le tissu existant en limitant le réaménagement à quelques interventions ponctuelles. Les plantations et les aménagements se font ponctuellement et non en linéaire soit à chaque station soit dans des poches libres de construction et pouvant être mises en valeur.





+ DU CENTRE À LA PÉRIPHÉRIE : UN FIL VERT

AMÉNAGEMENTS URBAINS DU TRAMWAY À MULHOUSE (68)

Maître d'ouvrage : SITRAM

Montant des travaux : 110 000 000 € ht

Concours : 1999

Réalisation : 2006

En association avec l'Atelier du Paysage-Alsace

*Trophée de l'aménagement urbain 2007
du Groupe Moniteur*

Le projet de la ligne de tramway à Mulhouse s'articule autour d'une problématique d'échelles hiérarchisées, de la région urbaine, d'une séquence (un axe, un quartier), d'un lieu (un carrefour, une place, un square). Les stations, les poteaux de ligne aérienne sont conçus et dessinés pour être un mobilier fixe, identitaire. Ce sont des vecteurs d'un réseau urbain. Mais à l'intérieur de l'agglomération le tracé s'adapte à l'environnement, entre en cohérence avec les usages et les éléments du paysage : alignements, perspectives ou continuités visuelles, mais aussi ambiances diurnes ou nocturnes, faites de matière, de rythmes, de luminosités. Le projet est alors un élément de transformation.



**Les Prix de
l'Aménagement
Urbain 2007**

+ RÉVÉLER LA FORME DE LA VILLE



2ÈME LIGNE DE TRAMWAY EN SITE PROPRE ENTRE CHÂTEAUCREUX ET LA PLACE DU PEUPLE RESTRUCTURATION DE LA LIGNE 4 ENTRE LES PLACE DU PEUPLE ET PLACE JULES FERRY À SAINT-ETIENNE (42)

Maître d'ouvrage : Saint-Etienne Métropole,
Ville de Saint-Etienne
Montant des travaux : 72 000 000 € ht
Réalisation : 2006

L'action volontariste qui conduit ici à développer un réseau intégré de transports collectifs à la fois de proximité et d'agglomération, trouve sa cohérence dans la mise en rapport de plusieurs échelles de territoire : celle des riverains et des lieux de la ville, celle de l'agglomération stéphanoise, celle du réseau de ville de Rhône-Alpes et d'Auvergne. Le tramway de l'agglomération de Saint-Etienne est l'un des « dénominateurs communs » de ces échelles de territoire, parce qu'il agit sur la proximité et la vie riveraine comme il assure une fonction de maillon complémentaire de la mobilité dans le réseau TER Rhône-Alpes et Auvergne. Ce projet permet d'étendre le cœur de ville et de développer des pôles de centralités.





+ DE LA GARE AU COEUR DE VILLE

AMÉNAGEMENTS ET OUVRAGES D'ART LIÉS AU TRAM-TRAIN DE MASSY-EVRY (91)

Maître d'ouvrage : STIF

Montant des travaux : 180 000 000 € ht

Linéaire : 18 km

Concours : 2013

Livraison : 2022

Le Tram Train Massy Évry est un événement dans l'espace qu'il parcourt et qu'il fédère. Les aménagements qui lui sont associés doivent porter le projet par la mise en place d'un vocabulaire propre à la ligne, que ce soit par le mobilier, l'aspect architectural des stations mais aussi par le paysage qu'il va générer le long du tracé. Les territoires parcourus sont multiples : vallée de l'Yvette, de l'Orge, parc de Morsang-sur-Orge, friches, zones pavillonnaires, autoroute A6, pour finir dans la ville d'Évry. Ainsi, le tram-train doit jouer le rôle de liaison non seulement par sa fonction de transport public mais aussi par son dessin dans l'espace qu'il structure. La création du tram-train est l'opportunité d'apporter une qualité paysagère et une identité fédératrice entre des espaces urbains existants, des espaces en devenir (ZAC et friches) et des espaces plus naturels (parc et canal). Le tracé se compose d'une centaine de modules : les 'chainons paysagers' ceux-ci se succèdent tout au long du projet en laissant passer le territoire initial par des vides traversant. Ils varient selon le paysage qu'ils traversent, allant de la prairie au massif dense. Ces jardins judicieusement plantés participeront à la mise en scène du paysage, seront des fenêtres pour la mise en valeur de lieux remarquables. Ainsi construit, le projet propose un paysage rythmé et varié pour l'utilisateur.



+ UNE LIGNE EN POINTILLÉ



VAL' TRAM : LE TRAMWAY DU PAYS D'AUBAGNE (13)

Maître d'ouvrage : Aix Marseille Provence

Métropole

Maître d'ouvrage délégué : Faconéo

Montant des travaux : 110 000 000 € ht

Linéaire : 14 kms

Etudes : 2016 - 2017

Livraison : 2020

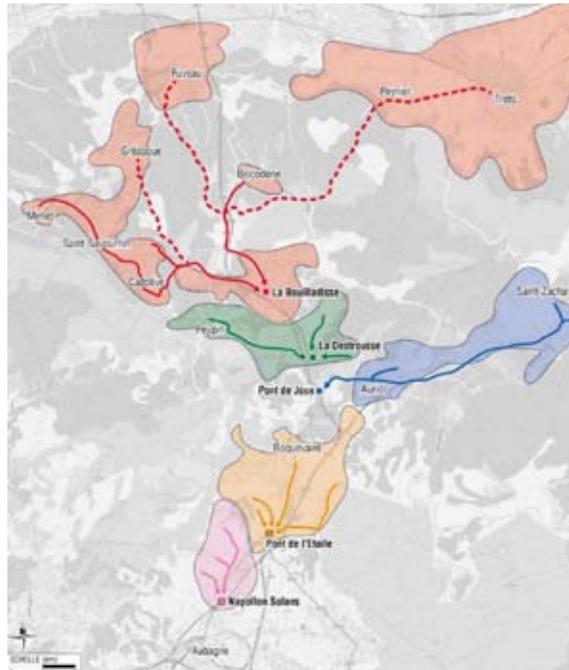
Le projet territorial de transports en commun du Pays d'Aubagne et de l'Étoile est repensé pour répondre en priorité aux besoins des habitants sur le territoire de l'Agglo mais aussi vers Marseille et Aix-en-Provence.

A ce titre, le ValTram est un maillon du réseau de transport à l'échelle de Marseille - Aubagne - Aix en Provence.

La réalisation du Val' Tram consiste à remettre en service l'ancienne voie ferrée de Valdonne qui relie La Boulladisse à Aubagne. Soit 14 km de voie sur un site qui sera, à partir de 2019, dédié à ce tramway interurbain.

Le tracé de cette voie qui traverse cinq villages, est déjà partiellement en place. Il s'agit d'une réhabilitation complète de l'existant : nouveau rail, électrification, reprise des ouvrages d'art. Une modernisation qui permet de mener un projet de haute qualité à moindre coût.

Le projet comprend la requalification du centre ville d'Aubagne : pôle modal autour de la gare SNCF, cours Voltaire, Avenue Rougier, quartier des Défensions, avec création de cinq stations urbaines l'aménagement de 6 stations au plus proche des noyaux villageois, une voie unique dédiée, couplée à une voie verte sur 70 % du linéaire et 5 parcs relais répartis sur le tracé





+ UN PROJET TERRITORIAL DE TRANSPORT COLLECTIF



PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1 DU CARREFOUR DES QUATRE ROUTES AU T2 À COLOMBES (92)

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Mandataire : EGIS Rail

Montant des travaux : 95 000 000 € ht

Linéaire : 5,7 km (environ 500 m en tronçon commun avec le T2) - 11 stations (1 en commun avec le T2 : Parc Lagravère)

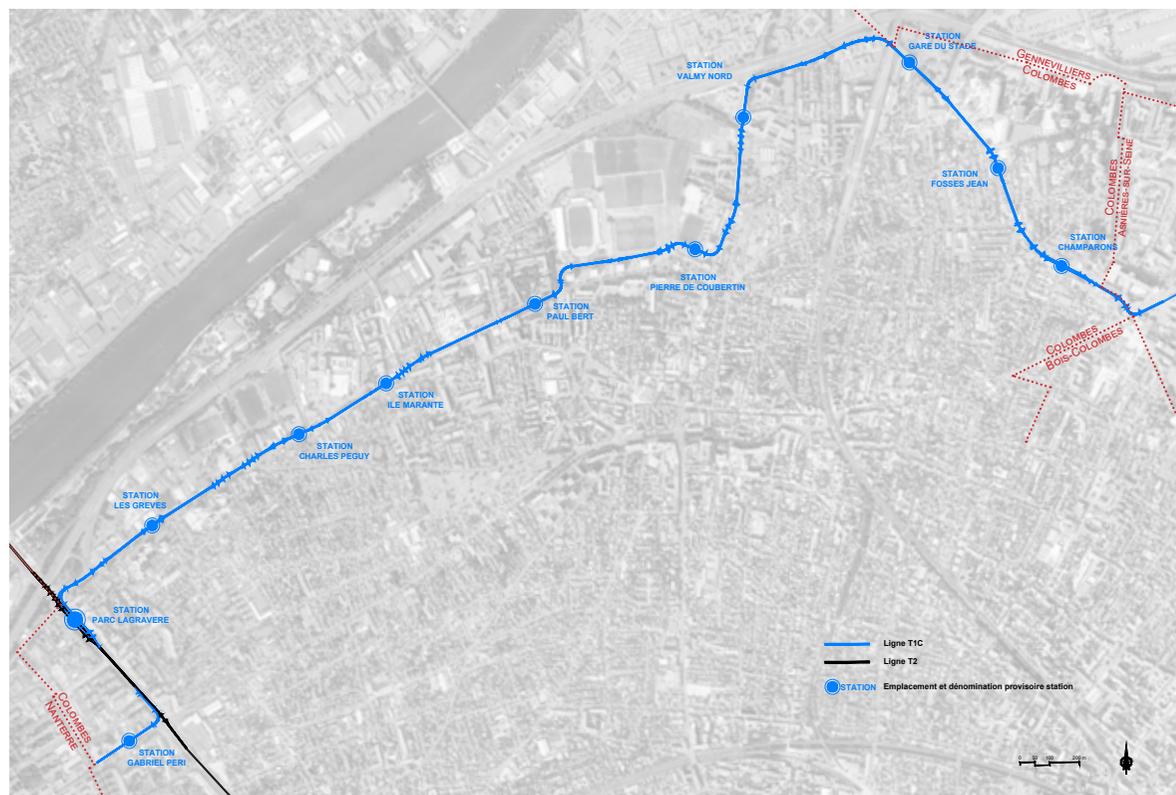
Concours : 2015

Livraison : 2023

Le prolongement du T1 à Colombes s'appuie sur une décision forte: le tramway ne passera pas par le centre ville mais desservira les territoires périphériques de la commune promis à des mutations majeures (JO 2024 au stade Pierre de Coubertin, ZAC de l'Arc Sportif). Les aménagements du T1 répondent à cet enjeu de structuration forte de l'espace public tout en évoluant dans une emprise de projet réduite selon 2 principes:

- Les efforts de réaménagement sont concentrés sur les carrefours, souvent le point d'accroche avec des espaces «latéraux» au tramway. L'espace piéton de l'ensemble bénéficie d'un traitement particulier du sol, un dallage en granit gris clair, afin de créer un effet de place. Au delà de la valeur esthétique de la pierre, ce traitement assure une lecture plus claire et plus riche de ces espaces. Il participe au repérage de ces points particuliers le long du tracé et amorce le dialogue avec le contexte urbain présent ou à venir.

- Les aménagements paysagers sont le support d'une véritable accroche territoriale. Ils s'inscrivent dans des logiques paysagères pré-existantes des axes structurants - deux typologies d'alignement d'arbres selon que la voirie franchisse ou longe la Seine. A l'échelle du piéton, cette strate paysagère se décline également au sol afin de maintenir le lien.





+ DÉTOURS EN PÉRIPHÉRIE : STRUCTURER UN TERRITOIRE EN DEVENIR

ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET AVANT-PROJET DU TRAMWAY DE MONTRÉAL (CANADA)

Maître d'ouvrage : Ville de Montréal

Montant des travaux : 900 000 000 dollars ht

Études : 2009-2011

Dans le cadre de la mise en application de son Plan de Transport, la Ville de Montréal souhaite mener les études préliminaires pour définir l'organisation du futur réseau de tramway et sa faisabilité, ainsi que l'étude d'avant-projet de la première ligne.

Ainsi, notre travail se décompose en trois phases d'études :

- définir l'organisation du réseau de tramways initial et l'identification des itinéraires potentiels des lignes, notamment la première ligne.
- valider la faisabilité de la première ligne du réseau de tramways en matière d'insertion, d'aménagement, d'équipements, d'exploitation, d'impacts sur la circulation, d'achalandage et de coût de construction et d'exploitation.
- produire un avant-projet définitif, et intégrera les recommandations de l'analyse environnementale, dans tous les domaines concernés.





+ UN TRAMWAY EN AMÉRIQUE

TRAMWAY DE STOCKHOLM - BRANCHE NORD À KISTA (SUÈDE)

Maître d'ouvrage : Trafikförvaltningen,
Stockholm läns lansting (Comité administrant
les transports)

Mandataire : SYSTRA

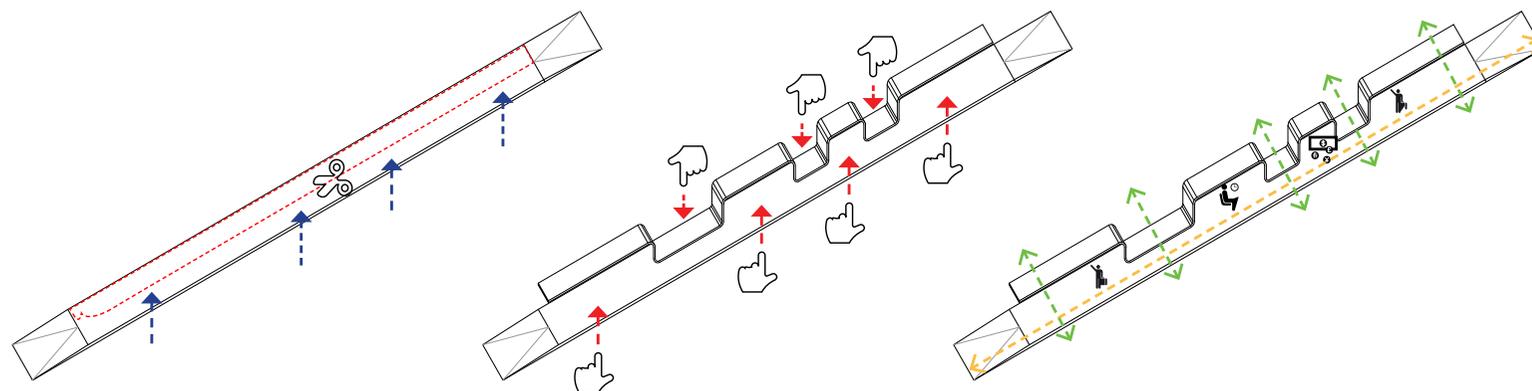
Montant des travaux :

Linéaire : 8,2 km

Concours : 2014

Livraison : 2021

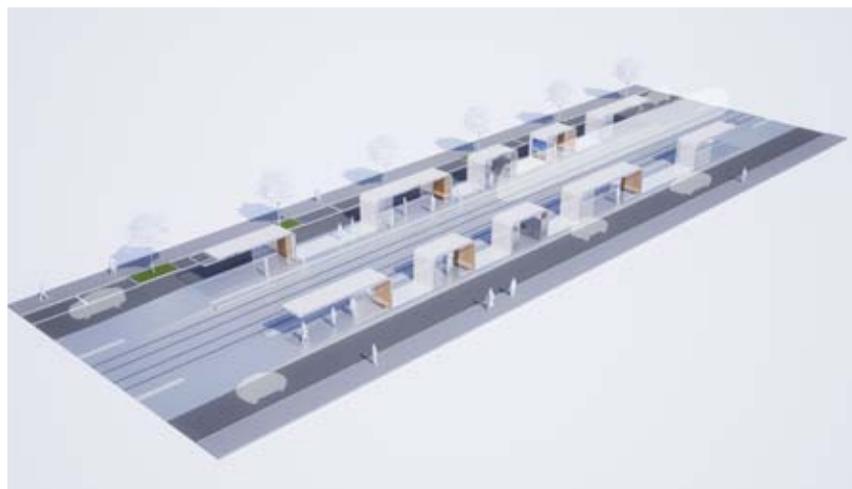
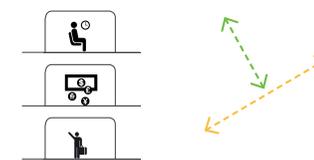
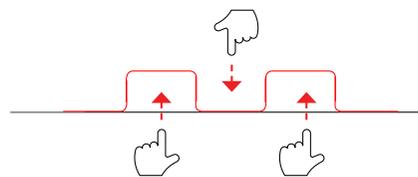
La ligne Kista dessert la périphérie nord-ouest de Stockholm. Long de huit kilomètres, ce débranchement est atypique : il dessert un pôle commercial au cœur même d'un prochain centre-commercial, un aéroport national, un hippodrome, un quartier résidentiel, un futur éco-quartier et un cœur de ville dense et dynamique. Notre conception s'appuie sur la notion d'archipel, chaque lieu desservi est un «îlot» de Stockholm, intégrant une part d'éléments génériques et une part de spécificité. Chacun des îlots est relié par un ouvrage d'art pour s'affranchir des contraintes de topographie et de circulation.



Couper et Soulever

Plier

Abris + Passages





+ UN TRAMWAY À LA FRANÇAISE EN SCANDINAVIE

AMÉNAGEMENT URBAIN DES AVENUES DE LA LIBERTÉ ET FRANÇOIS MITTERRAND À NÎMES (30)

Maître d'ouvrage : Nîmes Métropole
Montant des travaux : 27 000 000 € ht
(1ère phase)
Concours : 2008
Livraison : 2012

En association avec Michel Corajoud

Nîmes est une belle ville historique. Le site propre modifie la voirie et donc l'image de la ville, il aide à interpréter le sens de ses espaces : il marque les perspectives rythmées par les alignements d'arbres, les espaces verts, les forces typiques et spécifiques de ses quartiers centraux et périphériques, ses étendues et ses espaces de réserve. Il contribue à renforcer et à mettre en valeur l'armature viaire de l'agglomération. Le site propre donne à l'armature urbaine une identité nouvelle. «La ligne» est une entité à elle seule et le citadin se situe par rapport à son parcours. Le BHNS est un facteur d'identification au concept d'agglomération, d'unification de la ville. Faciliter l'usage du Bus à Haut Niveau de Service c'est veiller à l'excellence de son fonctionnement et de son confort et créer les conditions pour que les entités de la ville où passe ce réseau soient agréables. En arrière plan se dessine la question de l'identité du réseau. Cette identité repose sur:

un matériau clair pour le revêtement des espaces piétons; le design et le traitement des stations et du mobilier. Le dessin est intemporel : c'est un archétype, au dessin épuré.

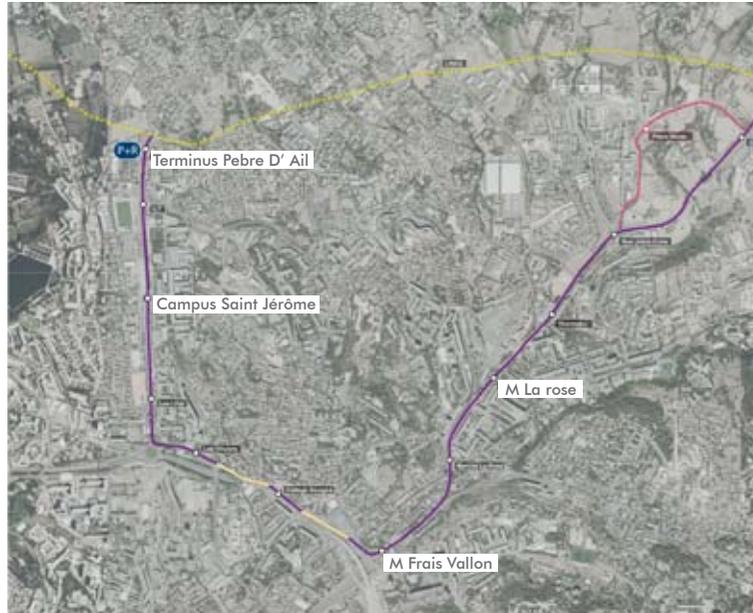




RÉALISATION D'UNE LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE ENTRE LE TECHNOPÔLE DE CHÂTEAU-GOMBERT ET L'UNIVERSITÉ SAINT-JÉRÔME ET DEUX PARC-RELAIS À MARSEILLE (13)

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole
Mandataire : Ingérop Ingénierie
Montant des travaux : 38 000 000 € ht
Études : 2010
Livraison : 2014

La ville de Marseille est une ville « site » où la morphologie urbaine exprime toutes les tensions entre mer et montagne. Le projet d'aménagement de la ligne de BHNS entre Saint-Jérôme et Château-Gombert doit traduire cette singularité. Le BHNS est un objet technique, doté d'une géométrie, d'un dimensionnement et de contraintes spécifiques, dont l'insertion peut entrer en conflit avec les autres fonctions urbaines et le dessin de l'espace public Marseillais, caractérisé par sa diversité, sa complexité et son hétérogénéité. L'objectif de notre démarche de projet est de trouver la juste place de ce système lourd et exogène, sans altérer son efficacité mais sans pour autant y assujettir l'ensemble du paysage urbain.



+ DESSERVIR LES PÔLES D'ACTIVITÉ



TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE : AMÉNAGEMENT DE LA DEUXIÈME TRANCHE DE L'AXE EST OUEST SECTION « LENOIR BEAULIEU » À RENNES (35)

Maître d'ouvrage : Rennes Métropole
Montant des travaux : 15 300 000 € ht
Surface : 120 000 m² - 2,4 km
Concours : 2008
Livraison : 2015

Notre projet veut rendre la Vilaine plus urbaine, plus accueillante. Nous souhaitons ainsi démontrer que sa traverse dans la ville n'est pas une coupure, mais bien l'occasion de concevoir des lieux d'échanges, de relation entre les quartiers anciens et nouveaux.

Le principe retenu consiste à placer sur l'axe les véhicules les plus rapides (bus, véhicules de secours, taxis). Ces véhicules sont encadrés par des terre-pleins plantés infranchissables. Ensuite viennent de part et d'autre, par ordre décroissant de vitesse, les VP et les vélos. Et enfin, sur les « rives » extrêmes de l'Axe, les piétons circulent sur les larges trottoirs, quais hauts et chemins de halage qui leurs sont réservés.





+ PLEIN CADRE SUR LA VILAINE

LIGNE DE BHNS À AIX-EN-PROVENCE (13)

Maître d'ouvrage : Marseille Provence

Métropole

Mandataire : Gautier+Conquet

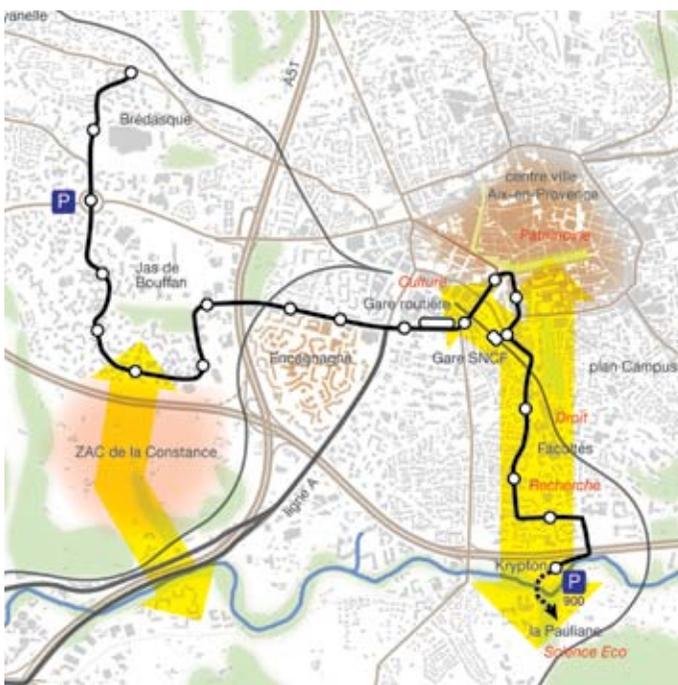
Montant des travaux : 59 000 000 ht

Linéaire : 7 km

Études : 2014 - 2015

La mission de l'étude est décomposée en 4 phases :

- une phase de diagnostic, urbain et circulatorie. Cette étape permet de récolter toutes les données pour établir un « état zéro » sur l'ensemble du tracé et ce suivant deux thématiques : la qualité urbaine / paysagère des espaces traversés par le BHNS et les conditions de circulation et de stationnement.
- une phase de propositions de scénarii d'aménagement urbain et étude de circulation statique associées. Les différentes insertions urbaines possibles sont étudiées en accord avec les conclusions de la phase précédente, et discutées à la fois au niveau technique et au niveau politique.
- une phase d'aide à la décision et de présentation qui met en jeu la conception de supports de communication destiné à la concertation.
- une phase de finalisation qui englobe l'étude dynamique du scénario retenu, ainsi que l'optimisation des partis d'aménagement et l'établissement d'un cahier de prescriptions techniques, urbaines et paysagères.





urbanisme



APPROFONDISSEMENT ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE DU PROJET DE CHAMP LIBRE, QUARTIER DES ANCIENNES BEAUDOTTES À SEVRAN (93)

Maître d'ouvrage : EPT Paris Terre d'Envol

Surface : 23 ha

Montant des études : 124 470 € HT

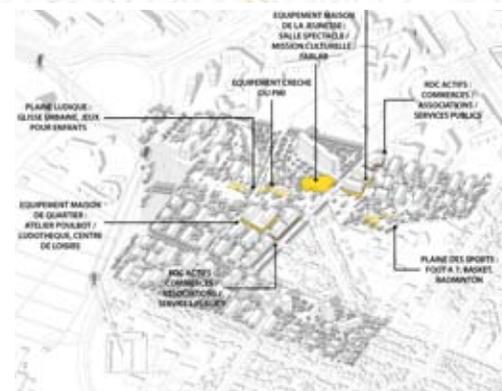
Études : 2017 (en cours)

Au cœur du Grand Quartier Aulnay-Sevrans, le quartier des Beaudottes Savigny est composé de 13 000 habitants, en attente aujourd'hui d'une intervention forte sur ce secteur.

Peu concerné par le précédent projet de renouvellement urbain, la vocation stratégique du secteur des Beaudottes s'est renforcée via l'émergence de nouveaux projets structurants à proximité (nouvelle gare du Grand Paris, Projet Sevrans Terre d'Avenir) ou au sein du quartier (Micro-Folie de la Villette). Des différentes études menées sur le secteur, restent aujourd'hui des principes fondateurs, invariants de composition autour desquelles le projet doit se décliner :

- Le champ Libre, parc urbain et équipement à part entière au sein du quartier
- Une offre culturelle importante, organisée autour d'un tissu associatif bien présent et d'équipements rayonnants au-delà du quartier
- Une trame viaire hiérarchisée, support de déplacements et d'intensité urbaine

Notre mission s'attache donc à réinterroger le sens, l'esprit du projet pour lui décliner une approche résolument opérationnelle. Nous défendons ainsi une ambition de projet qui s'inscrit dans une démarche de concrétisation à court terme, nécessaire pour répondre aux attentes fortes de la population et des acteurs en place.





MISSION D'ARCHITECTE EN CHEF DE LA ZAC « BON AIR ÉCOQUARTIER CARIBÉEN » À FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

Maître d'ouvrage : SAS Bon Air

Montant des travaux : Travaux aménagement

7 500 000 € ht

Surface : 4,5 hectares

Concours lauréat : 2014

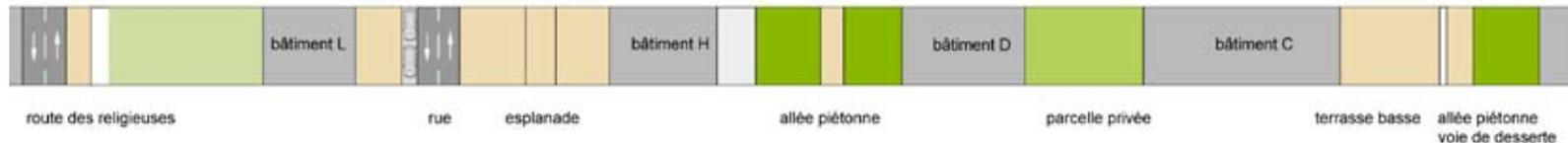
Études : 2015 - 2016

Le quartier Bon Air, construit il y a une cinquantaine d'années est une copropriété qui, depuis 1987, n'est plus gérée. L'ensemble est aujourd'hui une copropriété dégradée, ceinte d'espaces verts peu qualitatifs, de grandes surfaces imperméabilisées dédiées au stationnement et souffrant d'enclavement. Cette opération est l'occasion de repenser le quartier, tant sur le plan architectural, urbain que social, culturel ou économique.

Les études préalables réalisées ont montré un fort sentiment d'appartenance au quartier chez les occupants. Sa situation dans l'agglomération foyalaise est un atout : situé sur les pentes d'un morne il bénéficie de vues sur la baie, le quartier est à moins de 500 m de deux arrêts du TCSP et de lignes locales ; il profite de par sa situation d'une ventilation naturelle et d'un cadre attractif.

Le parti d'aménagement répond aux demandes du Maître d'Ouvrage avec la réalisation de 466 logements neufs. Les 4 enjeux stratégiques définis seront ainsi respectés :

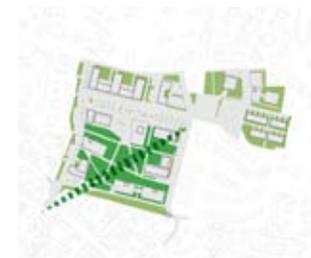
- enjeux écologiques en construisant avec le climat et en économisant les ressources ;
- enjeux urbains en créant un espace ouvert sur le centre du quartier et sur la ville ;
- enjeux socio-économiques en renforçant le lien social et en créant de l'emploi ;
- enjeu systémique en faisant participer les habitants et en mettant en synergie les acteurs



+ ÉCOQUARTIER CARAÏBÉEN



Principe densité



Principe percée jardin



Principe piéton



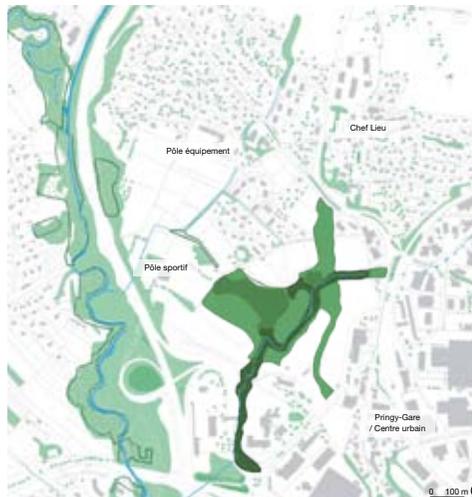
Principe esplanade

DOSSIER PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA ZAC POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉCO-QUARTIER À PRINGY (74)

Maître d'ouvrage : Communauté
d'agglomération d'Anancy
Surface : 22 hectares
Programme : 900 logements
Études : 2013-2015
Sdp : Logements : 67 000 m²
Bureaux / Activités : 8 000 m²
Commerces / Services : 3 000 m²
Hôtel : 4 000 m²
Équipements : 5 000 m²
Parc urbain

L'étude a pour vocation de construire un éco-quartier dans toutes ses dimensions : environnementale, économique sociale. Il doit converger vers l'équilibre financier et offrir le cadre et une qualité de vie à tous grâce à des dessertes en modes doux, des transports collectifs, stationnement accès routiers apaisés, parc urbain significatif. Elle permettra d'accueillir une population diversifiée avec une mixité affirmée, ainsi que la réalisation d'un habitat à haute performance énergétique.

Mettre en valeur les qualités paysagères



Aménager maillage piéton cohérent et attractif



Qualifier le maillage viaire, le hiérarchiser



Un parcellaire qui met en valeur les continuités végétales





REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE VILLE SUD DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Julien-en-Genevois

Montant de l'accord-cadre : 9 000 000 € ht

Surface : 50 000 m² (surface périmètre opérationnel)

Offre : 2015

Etudes : 2015 - 2025

Imaginer et construire un plan guide, projeter une vision d'avenir pour l'entrée sud de Saint-Julien-en-Genevois, implique une nécessaire appropriation des enjeux urbains et une maîtrise des échelles du projet. Cela suppose :

- un projet urbain
- À l'échelle de la façade sud de dessiner un projet cohérent sur le long terme :
- des lignes bâties à affirmer
- habiter la façade sud avec des typologies variées
- une activité à consolider, au fil des opportunités de développement

A l'échelle du périmètre opérationnel : un coeur de ville dilaté et accessible :

- étendre le centre-ville
- développer la ville jusqu'à la voie ferrée
- affirmer le rôle structurant de la Route de Lyon en tant que lien Est / Ouest de la façade sud

un projet paysager

- créer un socle commun pour la requalification de la façade sud : L'Aire et le Ternier
- révéler un espace s'ouvrant sur le parc du Ternier et en faire un lieu de rendez-vous en coeur de ville

- développer corridor paysager structurant
- préserver un cadre naturel remarquable à valeur environnementale ajoutée

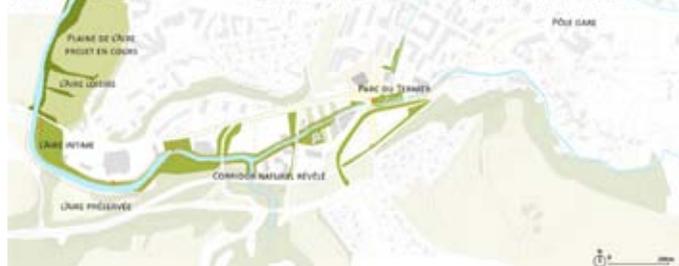
Un projet de mobilité

- mettre en place une stratégie globale de déplacements



RÉVÉLER LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA PLAINE DE L'AIRE AU PARC DU TERNIER

La connexion entre la trame et l'Eure-lois pourra être réalisée en parallèle à l'aménagement du parc du Ternier. L'aménagement des berges des ruisseaux se réalisera à court, moyen et long terme, intégrant les difficultés foncières. La création du parc du Ternier marque le point de départ d'une opération majeure de valorisation du Ternier et de l'Aire.



DÉFINIR UNE STRATÉGIE GLOBALE ET COHÉRENTE DES DÉPLACEMENTS





+ UNE PORTE DE VILLE

SCHÉMA DIRECTEUR DU PARC MUSÉE DU PUIITS COURIOT À SAINT-ETIENNE (42)

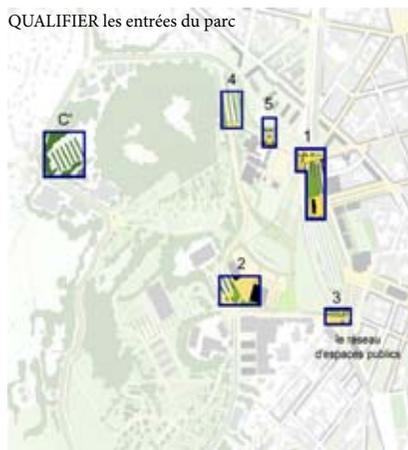
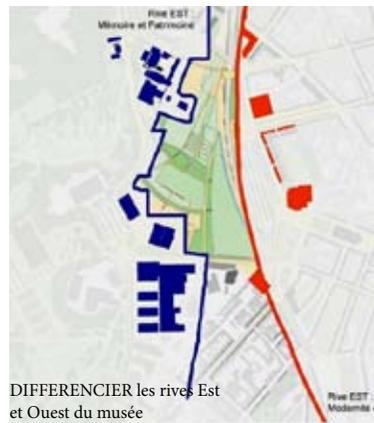
Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne
Études : 2011 - 2014

Mission d'architecte conseil - sur un site de 100 ha

En association avec Michel Corajoud

Un plan guide, ou comment imaginer le futur d'un site classé.

- Un site culturel et patrimonial, dans et hors d'une ville en mouvement.
 - Un site de nature en phase avec un urbanisme qui privilégierait une ville fertile.
 - Un site fragile, tant du point de vue des bâtiments conservés que du point de vue du paysage qu'il donne à voir.
- Dans l'objectif d'accompagner la régénération et la conservation du site industriel du Puits Couriot, nous proposons d'orienter les actions à l'intérieur d'une assiette paysagère. Nous présentons les périmètres de compréhension du site qui éclairent notre stratégie de gestion du paysage désormais restitué. Nous confortons le site pour l'inscrire pleinement dans la ville et les usages de demain.





-  Parc-Musée de la Mine :
Périmètre Monuments Historiques élargi
-  Parc des Crassiers :
Périmètre de fertilité et de co-visibilité
-  Grand Site Couriot :
Périmètre du plan guide



+ UN PARC URBAIN ET PATRIMONIAL

MISSION D'ARCHITECTE EN CHEF DE LA ZAC ARMSTRONG ET MAÎTRISE D'OEUVRE DES ESPACES PUBLICS À VÉNISSIEUX (69)

Maître d'ouvrage : Grand Lyon

Surfaces : 6 hectares, 300 logements réhabilités,
300 logements neufs

Montant des travaux

Espaces publics : 6 100 000 € ht

Études : 2010-2015

Livraison : Espaces publics : 2013 et 2015

6 lots à bâtir : 2015 - 2017

Les enjeux urbains :

- renouveler l'habitat par la démolition et la réhabilitation des bâtiments existants (405 logements démolis et 300 logements réhabilités).
- construire des typologies diverses pour favoriser la mixité sociale
- composer de nouvelles unités résidentielles autour de coeur d'îlot paysager.
- désenclaver le quartier et l'ouvrir notamment sur l'avenue Jean Cagne et le futur centre de quartier Vénissy.
- renforcer l'identité urbaine du quartier par la requalification des espaces publics (maillage urbain et mail piétonnier).





ÉTUDE DE PÔLE DES GARES DE SEVRAN-BEAUDOTTES ET SEVRAN-LIVRY DANS LA PERSPECTIVE DE L'ARRIVÉE DE LA LIGNE 16 DU GRAND PARIS EXPRESS (93)

Maître d'ouvrage : Ville de Sevrans

Montant de l'étude : 169 655 € ht

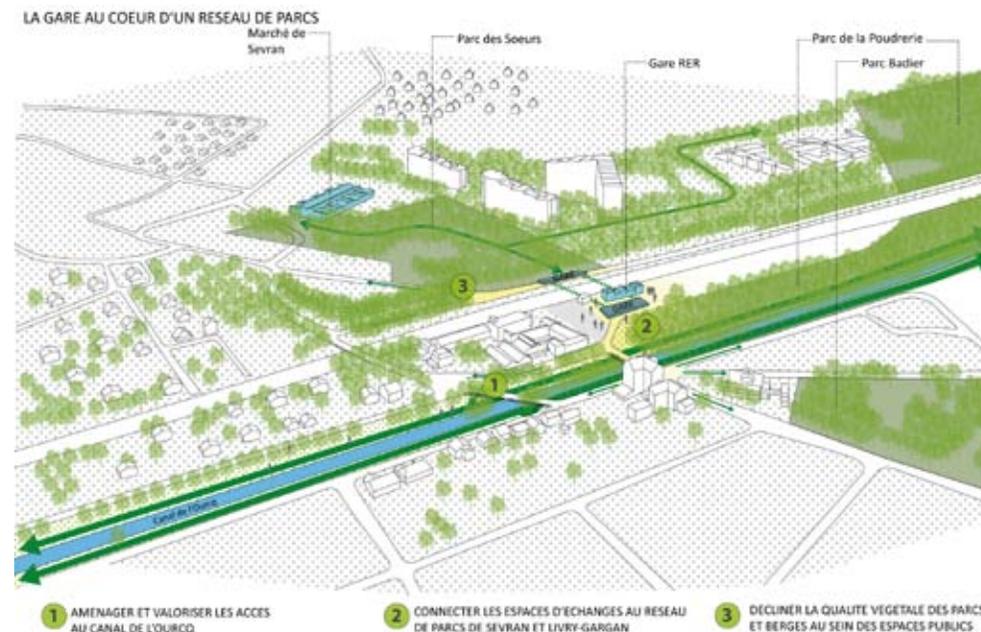
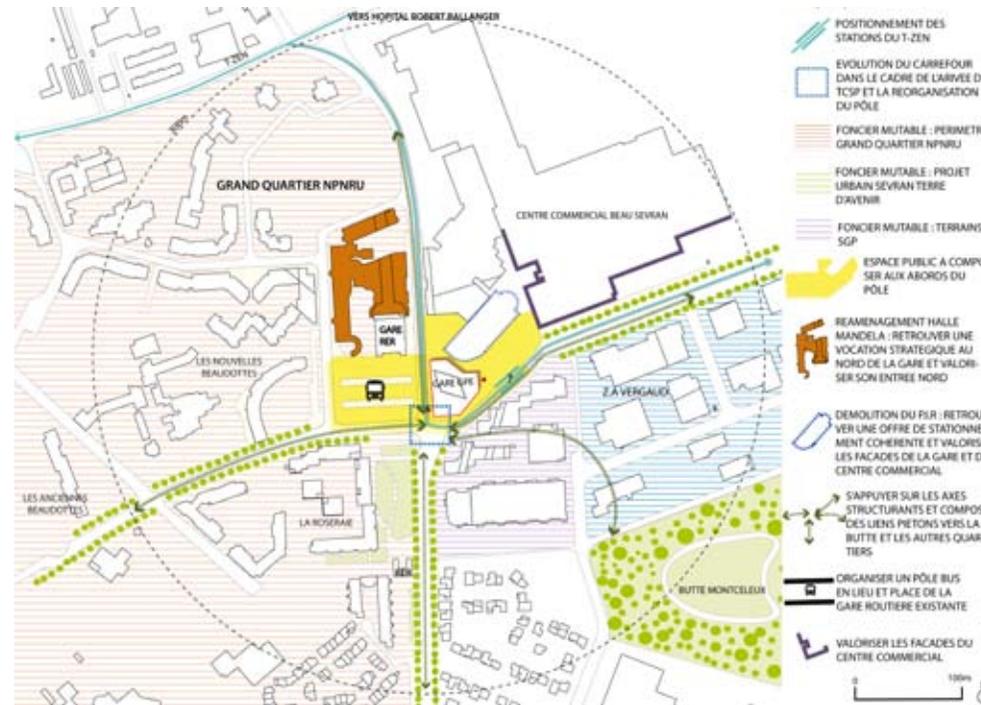
Études : 2017-2018

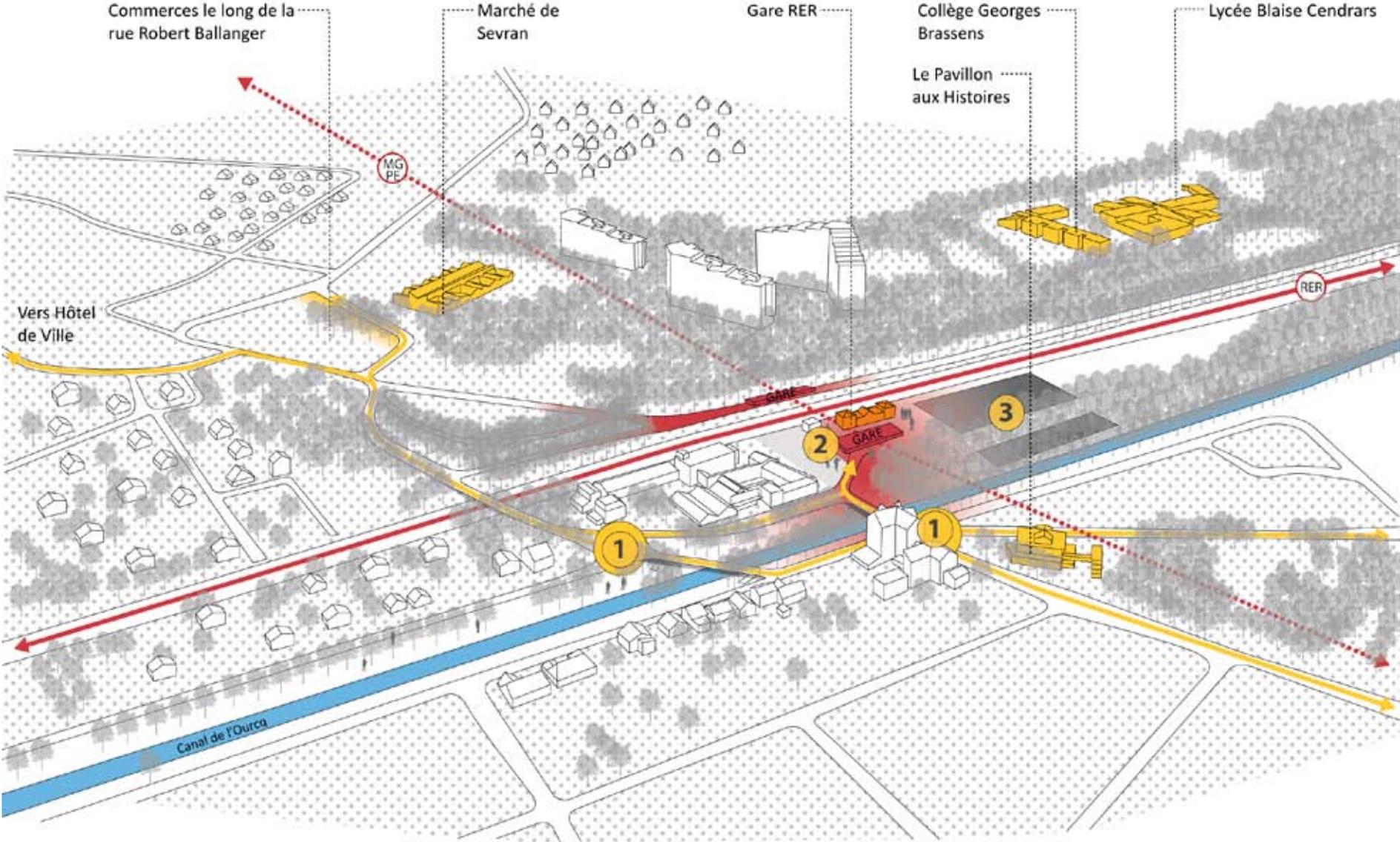
Cette étude a pour objet la formalisation d'un projet de pôle sur les gares de Sevrans-Beaudottes et Sevrans-Livry. Elle doit permettre d'optimiser l'intermodalité autour de la nouvelle gare du Grand Paris Express (ligne 16) et conforter son attractivité.

A l'issu d'un travail partenarial, mené avec les différents acteurs concernés, un scénario partagé doit permettre l'émergence d'un nouvel espace public intermodal autour du pôle.

Deux configurations complémentaires s'inscrivent dans le territoire Sevransais :

- une gare de centre urbain, Sevrans-Livry : Intégrer au mieux la nouvelle offre de transport en confortant la qualité d'animation du pôle, son attractivité et en limitant l'impact sur les usages riverains.
- un pôle intermodal d'envergure régionale sur Sevrans-Beaudottes : Sur un site particulièrement stratégique, à la convergence de nombreux projets urbains (NPNRU, Sevrans Terre d'Avenir...), il s'agit avant tout de pacifier l'espace, de transformer ce lieu de passage en un lieu de vie animé, usité, habité.





1 NOEUDS DE CIRCULATION A REEQUILIBRER

2 UN PARVIS INTERMODAL ET LIEU DE VIE AUTOUR DU PÔLE DE TRANSPORT : ORGANISER LES ESPACES DE RENCONTRE, AMELIORER LES ACCES, RECOMPOSER LA GARE ROUTIERE

3 AMENAGER LES ESPACES DE STATIONNEMENT / OPTIMISER L'EMPRISE DISPONIBLE ET PERMETTRE LA COHABITATION DES DIFFERENTS MODES DE DEPLACEMENT

ÉTUDES DE PÔLE DES GARES DE BONDY ET PONT DE BONDY DANS LA PERSPECTIVE DE L'ARRIVÉE DE LA LIGNE 15 EST DU GRAND PARIS EXPRESS (93)

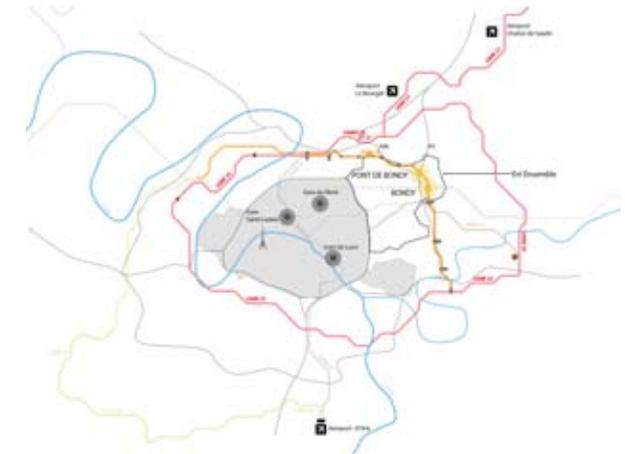
Maître d'ouvrage : Etablissement Public Territorial Est Ensemble
Montant de l'étude : 168 775 € ht
Études : 2016 - 2017

« Cette étude a pour objet la formalisation d'un projet de pôle sur les gares de Bondy et de Pont de Bondy.

Cette étude doit permettre d'optimiser l'intermodalité autour de la nouvelle gare du Grand Paris Express (ligne 15) et conforter son attractivité. A l'issue d'un travail partenarial, mené avec les différents acteurs concernés, un scénario partagé doit permettre l'émergence d'un nouvel espace public intermodal autour du pôle.

Deux configurations s'opposent sur les gares étudiées :

- une gare de centre urbain, celle de Bondy : Intégrer au mieux la nouvelle offre de transport en confortant la qualité d'animation du pôle, son attractivité et en limitant l'impact sur les usages riverains.
- un pôle intermodal métropolitain, celui du Pont de Bondy : Sur un site particulièrement stratégique à l'échelle du Grand Paris (nœud routier majeur, nombreux projets urbains, canal de l'Ourcq...), il s'agit avant tout de pacifier l'espace, de transformer ce lieu de passage profondément marqué par les infrastructures en un lieu de vie animé, usité, habité. »



+ ANTICIPER L'ARRIVÉE DU MÉTRO

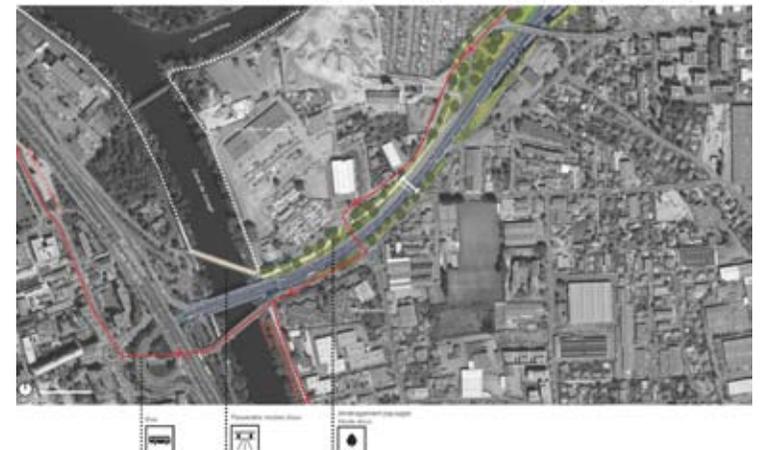
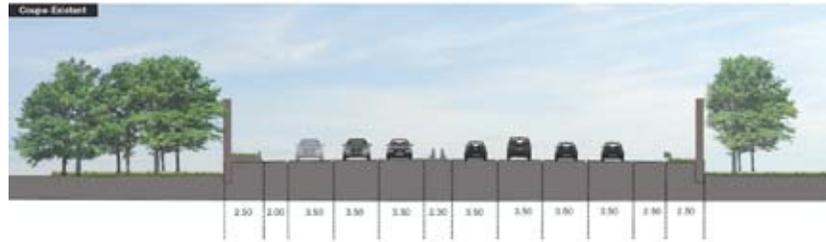


Pôle de la gare de Bondy

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES DE REQUALIFICATION DES AUTOROUTES URBAINES A43, A42 ET RN346 À LYON (69)

Maître d'ouvrage : APRR-AREA
Montant des études : 127 000 € ht
Linéaire : 26 km
Concours : 2017
Études : 2017-2018

La requalification de l'A43, de l'A42 et de la rocade Est (RN346) s'inscrit dans une logique d'amélioration de la mobilité, de la sécurité, de la durabilité, et de l'insertion dans le tissu urbain de ces infrastructures. Située au pourtour Est de la métropole lyonnaise, ces autoroutes urbaines doivent répondre aux exigences environnementales et de cadre de vie de la ville écologique. La mise en place de système de voies réservées (bus, co-voiturage, véhicule électriques) est une réponse d'envergure pour garantir la fluidité des flux. La constitution d'un paysage qualifié et productif permet de valoriser les dépendances vertes. L'urbanité est renforcée au travers d'aménagement paysager plus urbain (mur anti-bruit en gabion, plantation de type parkway, recouvrement paysager). Les autoroutes urbaines ne s'adressent plus seulement au seul confort de l'automobiliste, mais elles élargissent leurs cibles aux riverains, entreprises, et acteurs économiques du territoire pour s'inscrire dans une logique territoriale de durabilité et de proximité.



+ LES AUTOROUTES URBAINES, ACCÉLÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT



études et concours



ESPACES PUBLICS AUTOUR DE LA HALTE CEVA À CHAMPEL HÔPITAL À GENÈVE (SUISSE)

Maître d'ouvrage : Ville de Genève (Suisse)
Montant des travaux : 15 000 000 Francs suisse ht
Concours : Projet primé en 2012

Desservir la halte et ses services, et recréer un jardin, au cœur du quotidien du plateau de Champel. Un parvis est dessiné à la croisée des chemins. L'ancienne Avenue Bertrand forme un balcon, lieu de la vie locale. Des petites terrasses plantées modèlent accès et chemins pour tous, usager des transports ou riverain. Champel, un plateau pour deux... Un projet d'éclairage entre ombre et lumière, soulignant la présence lumineuse de la « gare de verre », au cœur du site.



+ UN PLATEAU POUR DEUX

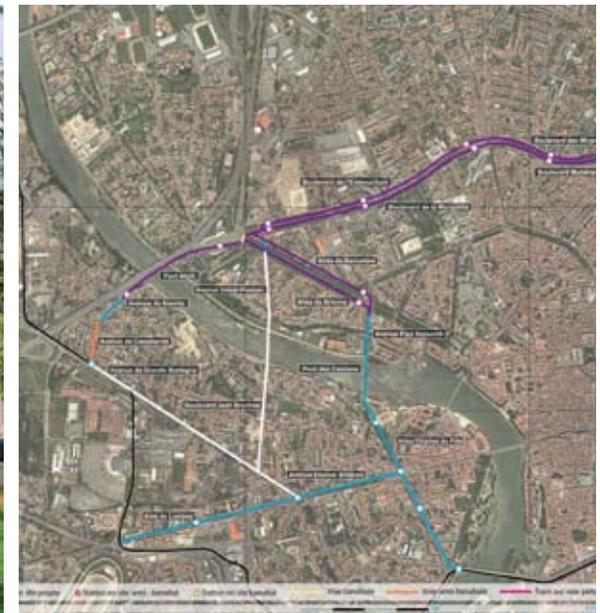


DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE TRAMWAY DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE : ÉTUDES PRÉLIMINAIRES 60 KM DE TRAMWAY À TOULOUSE (31)

Maître d'ouvrage : SMAT

Études préliminaires : Avril 2010

Notre mission porte sur la faisabilité de l'insertion urbaine du tramway dans le cadre des études préliminaires pour le réseau de Toulouse à l'horizon 2020. Dans ce cadre nous étudions 13 scénarios sur un linéaire de 80 km traversant 6 communes de l'agglomération toulousaine. La réflexion sur l'insertion est menée en étroite collaboration avec les équipes de modélisation et d'exploitation dans le but de proposer un maillage optimal à l'échelle de l'agglomération. Ce travail a comme objectif de créer une offre de transport en commun, de renforcer les liens par modes doux entre les différentes communes et de créer des nouvelles polarités urbaines autour des stations et des nœuds d'échange.





BHNS COMPRENANT 16 STATIONS, 2 PÔLES D'ÉCHANGE ET 1 CENTRE DE MAINTENANCE À LA MARTINIQUE (972)

Maître d'ouvrage : SMTCP MARTINIQUE
Montant des travaux : 85 000 000 € ht
Surface: 44 500 m² pour poile échange Carrère et 23 5500 m² pour Malhault
Études : 2012
Livraison : 2015
Concours non retenu

Le projet de BHNS à La Martinique se compose d'un tracé, d'une gare d'un pôle multimodale et d'un bâtiment d'exploitation qui est un signal fort clairement visible, qui affirme son statut de gestion et maîtrise du réseau de BHNS. Le bâtiment est en forme de peigne sur deux étages, avec trois ailes ; nord, centrale et sud. Sa conception a été menée dans le respect des objectifs suivants :

- assurer une activité optimale des différentes fonctions présentes sur le site.
- faciliter et sécuriser la circulation des différents véhicules
- garder une réserve de capacité de remisage, voire de maintenance
- minimiser les coûts d'entretien du site en limitant et facilitant les interventions de maintenance périodique.

Les stations, autre élément structurant du projet et identitaire, ont une écriture sobre mais contemporaine qui s'appuie sur les lieux, le climat, la culture et les savoirs faire locaux. L'accessibilité et la signalétique y sont également traduites de manière claire et judicieuse.



+ UN PROJET CONTEXTUEL



CONSTRUCTION DU COMPLEXE D'EXPLOITATION DE SAINTE-MUSSE AVEC REMISAGE ET MAINTENANCE MIXTE POUR LES AUTOBUS ET POUR LE TCSP, UN PARKING RELAIS DE 600 PLACES, UN BÂTIMENT D'EXPLOITATION ET UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF, D'UN PÔLE TERTIAIRE ET DES PARKINGS À TOULON (83)

Maître d'ouvrage : Communauté
d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
Shon : Phase 1 : 16 794 m²
Montant des travaux : Phase 1 : 38 000 000 € ht
Concours non retenu : 2009

Un espace de travail ergonomique, un lieu de vie confortable, où la lumière naturelle, généreuse et contrôlée, met en valeur la charpente en bois et les volumes des ateliers.

Un site modulable et évolutif, pour passer du BHNS au tramway, s'adapter aux évolutions technologiques. Un signal dans l'agglomération, via la tour du PCC et l'envergure de la toiture en panneaux de terre cuite qui apporte inertie thermique et protection solaire. Un bâtiment à basse consommation (BBC) et un site industriel maîtrisé grâce à ses, qualités environnementales exemplaires, la pérennité des matériaux (brique, bois, aluminium) et la prise en compte de la maintenance dans la conception des bâtiments: accès aux toitures en shed, simplicité des façades.



+ COMPLEXE D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE



TELEVAL : TRAITEMENT ARCHITECTURAL DES STATIONS D'UNE LIGNE TÉLÉPHÉRIQUE À CRÉTEIL, LIMEIL-BRÉVANNES, VALENTON, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94)

Maître d'ouvrage : Conseil Général 94
Montant des travaux : 70 000 000 € ht
Etudes : 2012

S'interroger sur la place d'une station le long d'une ligne de transport par câble, c'est chercher « le lieu » qui pourra toucher une part importante de riverains tant d'un point de vue pratique par sa proximité, son accessibilité, ses conditions de desserte, que d'un point de vue symbolique.

Un fil vert guide la conception, le « fonctionnel » suit le « structurel ». La gestion des flux entre le parvis, le quai et la cabine, l'orientation des voyageurs, l'implantation de la signalétique, les dispositifs de secours sont l'ensemble des contraintes qui orientent la conception de la station au sein du volume construit. Chaque site d'implantation sert de guide pour l'écriture architecturale de la station. Ces éléments permettent d'inscrire la station dans son environnement immédiat.

Le projet véhicule une image. Les lieux doivent trouver leur juste place dans la ville tout en étant porteur d'une identité propre. Une identité forte mais juste est un gage important d'appropriation par les usagers.





CONCOURS D'IDÉES "LES CORONS DU XXI SIÈCLE" À FAYMOREAU (85) - LAURÉAT : 1ER PRIX

Maître d'ouvrage : Ville Faymoreau -
CAUE de vendée
Surface : 9 523 m² - 20 maisons
Concours : 2012

Les Corons du XXIème siècle s'inscrivent dans la continuité du modèle urbain développé par l'habitat groupé ouvrier tel qu'il existe à Faymoreau : Basé sur la série, la simplicité, le complément maison et jardin (d'agrément ou nourricier) et le faire ensemble, revisitant l'original, sans le redessiner. Notre projet vise à proposer un ensemble cohérent, adaptable, évolutif, respectueux du site, hiérarchisé, simple, confortable et continu, où l'espace collectif tend à favoriser les zones de rencontres et points d'échanges autour de pratiques partagées. Conçues pour évoluer au rythme de la famille, les maisons offrent un beau volume habitable propice à nourrir la vie qui l'occupe.



+ LA MAISON GROUÉE AU XXIÈME SIÈCLE



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC - ZAC DES FONTAINES À SENNECEY-LÈS-DIJON (21)

Maître d'ouvrage : Cirmad

Shab : Logements 8 425 m²

- équipement 600 m²

Montant des travaux : 11 000 000 € ht

Concours : 2012

Livraison : 2015

La problématique posée par ce programme de développement péri-urbain est la suivante : Habiter à la campagne dans un quartier péri urbain va-t-il de soi ? Comment qualifier et valoriser cette forme d'habitat ? Quel rapport à l'espace public faut-il définir ? Quel est le statut du sol ? comment passe-t-on de l'espace public à l'espace privé ? Composé d'un fort tissu pavillonnaire la commune de Sennecey-lès-Dijon souffre d'une désertion des actifs et d'un contexte multipolaire.

L'un des enjeux de ce programme est de constituer un tissu urbain cohérent permettant d'implanter un ensemble d'équipement et d'habitations organisés autour d'espaces publics fédérateurs. Le parti est d'obtenir une mixité de logements collectifs, intermédiaires et individuels ainsi qu'une organisation graduelle du plan de composition autour d'équipements tout en préservant les vues sur le parc des eaux et la plaine de sport. Ce quartier sera « marchable », un quartier où l'on marche à pied, pour tous les courts trajets, ou pour rejoindre un arrêt de transport en commun, le bourg existant. Et favorisera l'usage des modes doux et du vélo.





MISSION D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION URBAINE ET ARCHITECTURALE POUR L'AMÉNAGEMENT DES BORDS DE LOIRE À ROANNE (42)

Maître d'ouvrage : Ville de Roanne

Montant des études : 79 125 € ht

Surface : 19 hectares

Offre : 2014

Études : 2014 - 2016

Les âmes du site Port Canal-berges sont multiples, mais s'essoufflent car elles se juxtaposent sans relation. Il s'agit de faire émerger une identité propre au site à partir d'un dialogue entre les différentes entités urbaines et paysagères, en s'étayant sur leurs particularités.

Les Berges de Loire : Continuité et animation, par l'implantation d'activités spécifiques en lien à l'eau, l'aménagement d'une promenade modes doux, la création et la rénovation d'ouvrage afin d'assurer la continuité des cheminements

Place Aristide Briand : Ordonner et créer de l'attraction, par l'implantation d'un équipement culturel, dynamique et identitaire, rotule entre les Berges et la Ville; par l'aménagement d'un espace public paysager - Lieu polyvalent; par l'implantation de logements en terrasse sur l'estuaire et la Loire

Esplanade des Mariniers : Recentrer et valoriser, en structurant l'espace sans le fermer, lieu d'accueil d'activités et d'animations en lien avec le port

Square des Martyrs : Qualifier et relier, par une inscription contemporaine et une ouverture sur le quartier, tout en confirmant sa particularité de lieu de commémoration

Les Berges du Renaison : Continuité et ouverture, par l'aménagement d'une promenade paysagère jusqu'à Fontvallon, par la mise en valeur de l'estuaire, par sa perception et son accès depuis les quartiers adjacents.





annexe : cv



Dominique Gautier

**Directeur général
Associé**

*Architecte d.p.l.g.
Né le 29 mai 1960*

CURSUS

1986 : Diplômé de l'école d'architecture de Lyon
2002 : Certificat HQE (formation ADEME)

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1990-1997 : Collaborateur de Jourda et Perraudin
Architectes
1997-1999 : Collaborateur à l'atelier d'architectes
Bruno Dumetier
1999 : Association avec Bruno Dumetier
2008 : AABD Architectes devient
Gautier+Conquet & Associés
2016 : Architecte consultant de la MIQCP

*Membre du Conseil d'Administration de la Maison
de l'Architecture Rhône-Alpes depuis 2005
Membre de l'association AMO (Architecture et
Maîtres d'Ouvrage)*

PRIX

Prix de l'Aménagement urbain pour le Pôle
d'échanges d'Antibes (2015)

Archi Design Club Awards pour les Archives départe-
mentales du Rhône (2015)

Trophée de l'aménagement urbain du moniteur
pour le tramway
de l'agglomération Mulhousienne (2007)



Stéphane Conquet

**Directeur général délégué
Associé**

*Architecte d.p.l.g.
Né le 08 avril 1968*

CURSUS

1996 : Diplômé de l'école D'architecture de Paris
la Vilette
2009 : Certificat " Approche Environnementale de
l'urbanisme " (formation ADEME)

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1997 : Collaborateur à l'atelier d'architectes
Bruno Dumetier
2003 : Association avec Bruno Dumetier et
Dominique Gautier
2004 : Création de l'atelier parisien
2008 : AABD Architectes devient
Gautier+Conquet & Associés

PRIX

Prix de l'Aménagement urbain pour le Pôle
d'échanges d'Antibes (2015)

Archi Design Club Awards pour les Archives départe-
mentales du Rhône (2015)

Trophée de l'aménagement urbain du moniteur
pour le tramway
de l'agglomération Mulhousienne (2007)

Lauréat du concours étudiant de logements «Le
Zinc dans La Ville»,
organisé par Zinc Vieille Montagne et l'Opac du
Grand Lyon.



Pascal Hendier

**Directeur d'études
Associé**
Architecte
Né le 16 avril 1966

CURSUS

1986 : Ebéniste, Certificat Fédéral de Capacité
Ecole des Arts et Métiers de Genève
(Suisse)

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1990-1993 : Ernst Gisel Architecte, Zürich : World
Trade Center, Zürich
1993-1994 : Renzo Piano Building Workshop, Paris :
Musée Beleyer, Bâle
1995-1996 : Marc Mimram Ingénieur-Architecte,
Paris : passerelle Solférino et piscine
Molitor, Paris
1996-2006 : Renzo Piano Building Workshop, Paris
Cité internationale de Lyon, filiale de
la Maison Hermès à Tokyo
2006 : Chef de projet chez AABD Architecte
2008 : Directeur d'étude lorsque AABD
Architecte devient
Gautier+Conquet & Associés

*Enseignant vacataire à l'Ecole d'Architecture de
Lyon depuis 2006*



Benoît Scribe

**Directeur d'études
Associé**
Paysagiste d.p.l.g.
Né le 26 mai 1965

CURSUS

1990 : Paysagiste D.P.L.G. de l'école National
Supérieure du Paysage de Versailles

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1992-2006 : Architecte-paysagiste à l'atelier
Michel et Claire Corajoud
Suivi des projets de paysage :
Parc de Gerland, place Perrin, cité
internationale, Avenue Tony
Garnier à Lyon et de la couverture
A1, la RN1, de la Plaine à Saint-Denis
2006 : Chef de projet chez AABD Architecte
2008 : Directeur d'études lorsque AABD
Architecte devient
Gautier+Conquet & Associés

Membre de la Fédération Française du Paysage



Philip Murphy

**Directeur d'études
Associé**
Architecte
Né le 19 janvier 1968

CURSUS

" Bachelor of Architecture " Partie II -
Canterbury Polytechnic
" BSC Bachelor Sciences " Partie I -
University of Bath

ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

1991 : Agence Renzo Piano Building
Workshop usine Thompson
1992 : Agence Manuelle Gautrand
1994-1998 : Agence Jourda et Perraudin : palais
de Justice de Melun, centre de
formation à Herne
1998 : Chef de projet chez AABD Architecte
2008 : Directeur d'étude lorsque AABD
Architecte devient
Gautier+Conquet & Associés

